

Allauch

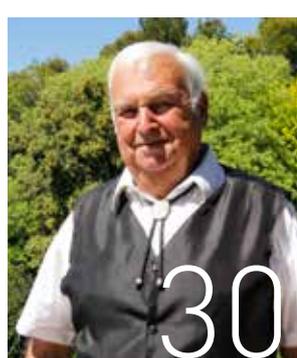
MAGAZINE N° 131 • JUIN 2019

ACTUALITÉS



UN ÉTÉ DE CULTURE
À ALLAUCH

ÉDITO	p.03
ENVIRONNEMENT	
17 ^{ème} Journée de Reboisement	p.04
Les gestes de prévention	p.05
Monsieur le Maire alerte le ministre	p.08
ÉDUCATION	
Les écoles en fête	p.10
Découverte espaces naturels	p.18
L'antiquité gréco-romaine au collège	p.21
Le sport à l'école	p.22
ENFANCE/JEUNESSE	
Des activités du service jeunesse	p.24
SÉCURITÉ	
	p.26
TRAVAUX	
	p.27
ASSOCIATIONS	
Le groupe Saint-Éloi du Logis-Neuf...	p.30
Tourisme	p.39
Locations saisonnières : respecter la réglementation	p.39
L'HISTOIRE D'ALLAUCH	
	p.40
CULTURE	
	p.42
SPECTACLES... LES ESTIVALES 2019	
	p.42
ÉVÉNEMENTS	
Animaux	p.55
Allauch, producteur de décors naturels	p.56
Plan canicule recommandations	p.57
ÉCONOMIE	
Les nouveaux commerces et entreprises d'Allauch	p.58
Maison de l'emploi	p.58
TOURISME	
Allauch conserve son étoile au guide Michelin	p.59
SPORT	
	p.60
INFOS PRATIQUES	
	p.61
IN MEMORIAM	
	p.62
TRIBUNE D'EXPRESSION	
	p.63



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.

LA QUALITÉ DE VIE AU COEUR DE NOTRE ACTION

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

Que vous soyez allaudiens depuis toujours ou plus récemment, ce choix de résider à Allauch a souvent été motivé par la qualité de vie qui vous est proposée.

Cette qualité de vie est le fruit d'un long et incessant travail que je mène depuis 1975 pour un urbanisme maîtrisé, la protection de l'environnement, les services en direction des jeunes et des moins jeunes, la culture, le développement d'équipements sportifs et culturels, la propreté de notre ville, sa sécurité...

La période estivale est propice à apprécier l'action municipale.

Je ne prendrai que trois exemples : les animations festives et culturelles, les loisirs pour les enfants et les jeunes, et enfin l'environnement.

De juin à août, les Allaudiennes et les Allaudiens bénéficient d'une programmation qui leur permet de profiter de leurs soirées soit avec des fêtes traditionnelles (la Saint-Jean, le Festival de Folklore, la Saint-Laurent et ce qui est devenue une tradition, la Fête de la bière) soit avec des spectacles culturels dans le cadre des Estivales où tous les arts sont représentés (musique, cinéma, cirque, théâtre...), sans oublier l'exposition au musée d'Allauch.

Le maintien des traditions est essentiel à l'affirmation de notre identité provençale. Nous ne pouvons pas penser l'avenir sans savoir qui nous sommes et quelle est notre histoire.

La Culture est le moyen d'ouvrir notre esprit afin d'être des citoyens avisés.

Ma deuxième préoccupation en cette période estivale est de proposer aux enfants et aux adolescents de la commune de se distraire. C'est pour cette raison que les dispositifs sont nombreux pour les accueillir : les centres aérés, les activités mises en place, à ma demande, par le service de la jeunesse, les Nocturnes 13190 ... Cette dernière opération, dont l'originalité a été récompensée par le Prix Territoria décerné par le Sénat, a pour but de permettre aux jeunes de se retrouver au complexe sportif de Pié d'Autry afin de pratiquer différentes activités. Son deuxième avantage est d'assurer la tranquillité dans les quartiers.

Enfin, juillet et août sont des mois à haut risque pour nos massifs. Il n'est pas inutile de rappeler que le territoire communal est composé à 80 % de collines (4000 hectares sur les 5042 qui le constitue). Ce patrimoine environnemental exceptionnel, qui abrite une flore et une faune rares, doit être protégé. C'est ce à quoi je m'emploie depuis toujours. Nos collines sont sous surveillance 24h/24. Je ne me préoccupe pas des collines uniquement l'été mais tout au long de l'année : plus de 500 000 € par an sont investis pour prévenir les incendies. Allauch a été l'une des premières communes de France à créer un service dédié à la protection des collines.

Chers administrés, vous le voyez être Maire d'une commune comme celle d'Allauch, ce n'est pas seulement serrer des mains, parader ici ou là en s'appropriant les actions menées par d'autres, ou communiquer sur les réseaux sociaux... Etre Maire d'Allauch c'est se préoccuper quotidiennement du bien être des Allaudiennes et des Allaudiens, c'est travailler chaque jour à l'amélioration de notre qualité de vie, c'est préparer l'avenir de notre commune.

Etre Maire d'Allauch, c'est connaître réellement sa commune, c'est avoir l'expérience suffisante pour comprendre les tenants et les aboutissants d'un dossier, c'est gérer au mieux le budget communal afin de maîtriser les dépenses publiques et la fiscalité et offrir un service municipal de qualité et surtout défendre les intérêts de sa ville, notamment face à la Métropole.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et un bel été.

Roland POVINELLI
Maire d'Allauch



17^{ÈME} JOURNÉE DE REBOISEMENT

Chaque année la Commune s'engage dans une démarche environnementale en développant des actions préventives et curatives permettant de préserver ses 4 000 hectares d'espaces naturels.



Depuis 1998, des journées de reboisement sont organisées, suite au terrible incendie de 1997, qui avait ravagé une grande partie de nos belles collines. Ces actions municipales sont menées, en partenariat avec le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) d'Allauch, l'Office National Des Forêts (ONF) et les sapeurs-pompiers d'Allauch. L'objectif de cette action est de sensibiliser le plus grand nombre à l'écologie méditerranéenne, préserver l'environnement et mettre en valeur nos beaux paysages.

Ainsi, dimanche 10 mars 2019, au lieu-dit « La Limace » au Logis-Neuf plus de mille personnes, petits et grands, ont participé à cette belle journée et 2100 arbres ont été plantés comme le chêne blanc, le laurier tin, le sorbier domestique, le genévrier, le chêne vert et l'arbousier. **Au total, 36 100 arbres ont été plantés depuis 1998.** Des animations étaient proposées tout au long de la journée : initiation aux gestes de 1^{er} secours avec ou sans défibrillateur, démonstration du matériel incendie des sapeurs-pompiers et une exposition intitulée « À la découverte de nos collines ».

POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

*L'emploi du feu et le brûlage des végétaux sont réglementés par les arrêtés préfectoraux des 9 et 20 décembre 2013. Le brûlage des déchets verts ménagers est **interdit toute l'année** sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône.*



Le brûlage des produits végétaux issus des obligations légales de débroussaillage (OLD) est interdit dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- lors d'un épisode de pollution atmosphérique avec un niveau de polluant supérieur au seuil d'alerte. Ces épisodes font l'objet de communication par les services de la préfecture ou sont signalés par voie de presse ;
- par vent moyen supérieur à **30 Km/h** ;
- hors plage horaire s'étendant de **10 h à 15h30**.

Quand il est autorisé, le brûlage des végétaux doit s'effectuer selon l'ensemble des modalités suivantes :

- ne pas situer les foyers à l'aplomb des houppiers (partie supérieure de l'arbre),
- ne procéder à l'emploi du feu qu'au centre d'une zone exempte de broussaille sur une distance de 25 mètres autour du foyer et sans végétation sur une largeur de 5 mètres,
- un seul foyer doit être allumé,
- le tas de végétaux coupés ne doit pas dépasser 1 mètre de hauteur et 3 mètres de diamètre,
- le foyer sera surveillé en permanence par des personnes capables d'en assurer le contrôle et l'extinction,

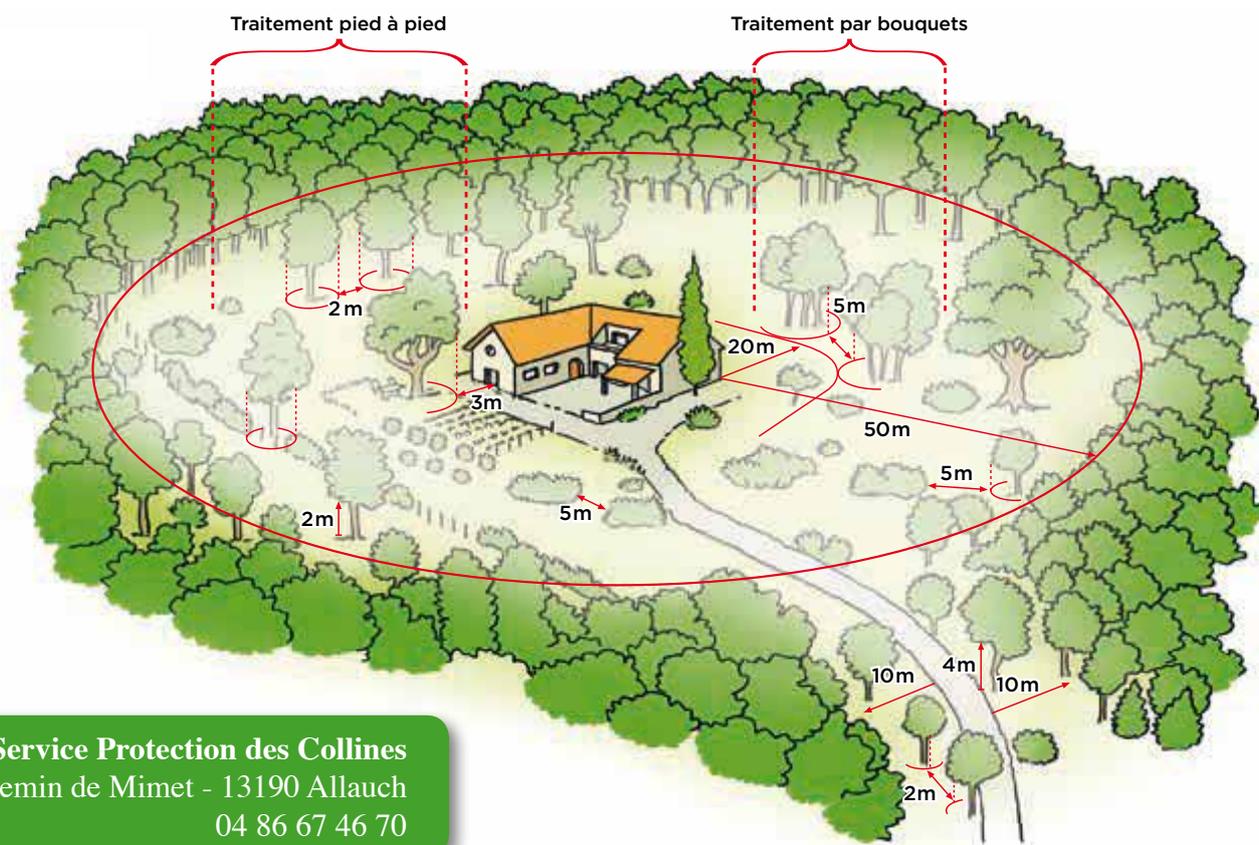
- après combustion, les cendres et résidus devront être totalement éteints par « noyage » du foyer,
- avant de quitter les lieux l'extinction complète du foyer devra être vérifiée.

Dans un souci de sécurité des biens et des personnes, le Centre de Secours d'Allauch, ainsi que l'Office National des Forêts, ont souhaité qu'une réglementation pour la Commune d'Allauch soit encadrée par un Arrêté Municipal. Deux points sont concernés **par l'Arrêté Municipal du 11 juillet 2014** :

- **Tous les brûlages sont interdits durant les mois de juin à septembre inclus;**
- **Les brûlages autorisés dans le cadre de l'Arrêté Préfectoral devront avoir lieu entre 10h et 15h30.**

La Commune encourage ses habitants à valoriser les déchets verts, en réalisant du paillage organique et du compostage. La déchetterie de Château Gombert, 222, boulevard Albert Einstein dans le 13^e arrondissement de Marseille, est à la disposition des Allaudiens, ouverte du lundi au samedi de 7h à 18h45 et le dimanche de 7h à 11h45. Tél: 04 91 61 39 17

DÉBROUSSAILLER, UNE MESURE PRÉVENTIVE LÉGALE ET VITALE



Service Protection des Collines
Chemin de Mimet - 13190 Allauch
04 86 67 46 70

À l'approche de la saison estivale, les risques d'incendie s'accroissent. Aussi, pour réduire d'éventuels départs de feu et prévenir leurs effets dévastateurs, le débroussaillage est indispensable. À cet effet, il est essentiel d'édicter des dispositions légales pour assurer la prévention des feux de forêts et faciliter la lutte contre les incendies.

Le débroussaillage est donc, obligatoire et réglementé par l'article L-134-16 du Code Forestier et selon les modalités de l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2014 précisant les obligations des particuliers.

Un terrain parfaitement débroussaillé contribue à la protection des biens et des personnes, permet aux services de secours d'intervenir efficacement et limite la propagation du feu. Mais, le débroussaillage a aussi des répercussions sur la faune et la flore. En effet, il crée des milieux propices à la diversité des êtres vivants et favorise l'apparition de différentes variétés d'espèces végétales.

Alors, quelles sont les zones concernées ? Cette réglementation s'applique aux zones classées naturelles au Plan Local d'Urbanisme, exposées aux risques d'incendie situées à moins de 200 mètres (zone tampon de protection) d'un massif forestier. Le débroussaillage devra alors être effectué dans un

rayon de 50 mètres autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins et sur 10 mètres de part et d'autre des voies y donnant accès à une hauteur minimale de 4 mètres. Pour les propriétés situées en zone urbaine définies par le P.L.U, le débroussaillage se fait sur l'ensemble des parcelles, quelle que soit sa superficie, même dépourvues de construction.

Qui est responsable du débroussaillage ? Il s'agit d'une obligation des propriétaires des biens à protéger soumis à l'Obligation Légale de Débroussaillage. Pour ces travaux ils peuvent bénéficier d'un avantage fiscal à hauteur de 50% des dépenses.

Quelles sont les sanctions pour mauvaise exécution ou non-respect de l'OLD ? Devant l'importance de ces mesures préventives, le code forestier a prévu un régime de sanction dissuasif combinant des outils administratifs (mise en demeure, amende administrative jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé, exécution d'office aux frais du propriétaire) et judiciaires (contravention de 4^{ème} classe - forfaitaire 135 €, majorée 750 €, et même délit en cas de non-respect d'une mise en demeure, amende judiciaire jusqu'à 30 € /m² non-débroussaillé). Par ailleurs, les assureurs peuvent appliquer des pénalités ou refuser toute indemnité en cas de dommages liés au non-respect de ces obligations.

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LE CENTRE DE SECOURS D'ALLAUCH

Dans le jargon pompier il s'appelle CCR pour Camion Citerne Rural.



Cet engin est en capacité d'assurer plusieurs types de missions, les interventions pour feux urbains, feux de forêt et surtout une mission prépondérante concernant la sécurité des personnels lors des interventions pour accidents de la circulation notamment sur la D908, une mission de balisage, éclairage et d'abordage de victimes piégées dans leur véhicule.

Jusqu'à présent pour assurer les missions citées, les Sapeurs-Pompiers d'Allauch avaient besoin d'un Véhicule de Secours Routier (VSR) qui venait soit d'Aubagne, soit d'Auriol, soit du Bataillon de marins-pompiers de Marseille. Ce véhicule est un peu un « couteau suisse ». En effet, il remplace à

lui seul trois types de véhicule (Fourgon Pompe Tonne Léger, Camion Citerne Feux de forêt Moyens et VSR uniquement dans ses missions de balisage, d'éclairage et d'abordage de la victime dans le cadre des accidents de la circulation), c'est un engin hors chemin, de ce fait il peut emprunter les pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies. Le personnel du centre de secours suit actuellement une formation à la conduite et l'utilisation, car celui-ci présente beaucoup de spécificités techniques. La dotation de ce véhicule par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône au Centre de Secours d'Allauch s'inscrit dans le souci quotidien qu'a le SDIS13 de garantir la sécurité des intervenants.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS EN ÉTÉ

Par Arrêté Préfectoral du 28 mai 2018 et Arrêté Municipal du 29 juin 2018, la circulation des personnes dans les collines d'Allauch est strictement réglementée :

- Du 1^{er} juin au 30 juin inclus et du 2^{ème} dimanche de septembre jusqu'au 30 septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est réglementé en fonction du niveau de risque journalier (Vert, Jaune et Orange ou Rouge),
- Du 1^{er} juillet jusqu'au 2^{ème} samedi de septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé, soit

de 6 h à 11 h (pour les niveaux de risques Vert, Jaune et Orange), soit totalement interdit (pour le niveau de risque Rouge).

Pour connaître les conditions d'accès aux massifs forestiers, vous pouvez téléphoner au numéro vert 0811.20.13.13, consulter le site internet : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr ou l'application **MyProvence Balade**.

Vous pouvez également contacter la Maison du Tourisme Louis Ardissonne au 04 91 10 49 20.

DEPARTEMENT DES
BOUCHES DU RHONE



MAIRIE D'ALLAUCH

**Le Maire,
Ancien Sénateur**

Allauch, le 13 juin 2019

Monsieur Guillaume DIDIER
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : **R. SERDOLA**
N/Réf. : **CMERUCAC n° 00042063.00**

Objet : Restructuration de l'Office National des Forêt

Monsieur le Ministre,

La commune d'Allauch possède un massif forestier de plus de 4 000 hectares (Massif de l'Etoile et Massif du Garlaban).

L'ONF, qui est un établissement public, assure plusieurs missions principales :

- la gestion des forêts publiques,
- la prévention des risques en milieux naturels,
- l'offre de prestations de services forestiers (études, travaux, assistances techniques).

Pour le nouveau contrat de plan Etat-ONF 2020-2025, il est évoqué une nouvelle réduction d'effectif de 1500 postes. 226 postes ont d'ores et déjà été actés lors du dernier Conseil d'Administration de novembre 2018, pour l'année 2019.

L'Unité Territoriale en charge de la commune d'Allauch a déjà payé un lourd tribut de ces suppressions d'effectifs.

Dans l'hypothèse de la suppression d'un poste de technicien forestier sur le massif de l'Etoile-Garlaban, il ne restera plus que 2 personnels forestiers pour l'ensemble de ces 2 massifs de plus de 8 500 Ha. Sur la commune d'Allauch, à ce jour, un seul technicien est en charge du massif sur le secteur Garlaban.

Moins de techniciens forestiers, c'est moins de disponibilité pour instruire les dossiers de nos forêts communales, dans le cadre des prescriptions de travaux et l'accompagnement des peuplements forestiers.

POUR LA PROTECTION DE NOS COLLINES

C'est aussi moins d'actions et de réactions pour la Police de l'Environnement, concernant la surveillance et les constatations d'infractions, comme la circulation des véhicules à moteur, la prévention et l'information vis-à-vis du risque incendie, ainsi que le contrôle et l'encadrement des manifestations sportives en plein essor.

C'est également moins de temps à consacrer à l'information des usagers ou à l'éducation de l'environnement de nos administrés et, notamment, lors de journées pédagogiques dans les établissements scolaires de notre commune.

Avec la suppression de ce poste, l'ONF ne pourra plus assurer la surveillance de nos massifs, la prévention des risques contre les incendies et bien d'autres missions.

C'est la raison pour laquelle je me permets d'attirer votre attention sur l'importance de l'ONF pour notre commune et, plus particulièrement, en ce qui concerne le maintien des effectifs. Ces personnels pourront continuer de défendre et de conserver notre patrimoine naturel unique et si fragile, dans les meilleures conditions possible afin de pouvoir le transmettre aux générations futures.

Certain de votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

Le Maire, ✓


Roland POVINELLI

AMBIANCE JOYEUSE ET COLORÉE DANS LES ÉCOLES D'ALLAUCH !

C'est toujours un plaisir de voir tant de beaux costumes et de si jolis maquillages pour fêter le carnaval. Un plaisir partagé par les parents qui n'ont pas manqué d'immortaliser cet adorable moment. Après la traditionnelle bataille de confettis la journée s'est terminée par un bon goûter. À l'année prochaine !





Ecole d'Allauch centre.





Ecole Louis Nivière.



Ecole maternelle la Farandole.



Ecole maternelle du Logis-Neuf.



Ecole maternelle Simonne Charlet.



Ecole Val Fleuri.



Ecole Thyde Monnier.



Ecole Pié d'Autry.

LES FONTAINES

Nichés sur les fontaines de la Place Benjamin Chappe, de la Place Joseph Chevillon et du Cours du 11 Novembre, lapins, cocottes, œufs... se sont installés en attendant les cloches. De bien jolis décors réalisés par tous les enfants du groupe scolaire d'Allauch. Félicitations à tous les enfants pour leur participation et un grand merci à l'Association de Parents d'Elèves d'Allauch Centre présidée par Madame Estelle FAFRI, les enseignants et les agents municipaux des écoles pour cette belle initiative et leur travail.



FÊTE DES ÉCOLES

Durant le mois de juin les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune ont investi le Théâtre de Nature pour leur spectacle de fin d'année scolaire.



C'est avec beaucoup de fierté et de talent que les enfants ont fait le « show » devant un public conquis. De beaux événements très attendus de tous qui ont réuni dans la joie et la convivialité les élèves, les parents et les enseignants avant la rentrée prochaine.





Ecole de Val Fleuri



Ecoles de Pié d'Austry

PLANTATIONS SCOLAIRES



De février à fin avril, 865 élèves du CP au CM2 encadrés par les bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêt (CCFF) et le Service Protection des Collines ont participé aux plantations dans nos collines.

Cette initiative est avant tout une manière ludique de sensibiliser les enfants à la beauté mais aussi à la fragilité de nos massifs, en replantant des arbres sur des terrains incendiés. Une formidable action pédagogique qui a d'ailleurs reçu, en novembre 2017, le Prix Territoria Or au Sénat.



DÉCOUVERTE DES ESPACES NATURELS



A la « découverte des espaces naturels remarquables d'Allauch », un projet pédagogique pour sensibiliser les élèves de CM2 à l'environnement et favoriser la découverte de notre patrimoine naturel. Ainsi, du 13 au 16 mai 2019, les enfants ont pu en apprendre davantage sur nos beaux massifs dotés d'une grande biodiversité souvent méconnue, qu'il faut absolument protéger et préserver. Initiée par la Municipalité, cette action est animée conjointement par l'Office National des Forêts (ONF) et les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF).



PRIX DU LIVRE JEUNESSE D'ALLAUCH 2019



Pour la 3^{ème} année consécutive le collège Yves Montand a organisé un défi-lecture CM2/6^{ème} dans le cadre du Prix du livre jeunesse d'Allauch 2019.

Le défi-lecture correspond à un questionnaire sur les quatre mêmes romans lus par les élèves de CM2 et de 6^{ème} avec, pour ces derniers, deux romans supplémentaires. Toutes ces lectures ont été intégrées dans leur progression pédagogique par les enseignants.

Ainsi, le 7 juin dernier, ont participé à ce projet les classes de Messieurs VERNET de l'école de la

Pouche et GRÜNWARD de l'école du Logis-Neuf pour les CM2 et les classes de Madame ARSLANIAN et Madame PEYRONNET de 6^{ème}2, 6^{ème}5 et de 6^{ème}6 pour le collège.

Cette rencontre s'est poursuivie par l'élection du livre jeunesse d'Allauch : *Poules*, *Vipères* de Paul IVOIRE et la remise des prix, dans l'amphithéâtre du collège pour les 140 participants en présence de leurs enseignants.

Toutes nos félicitations à tous les participants et lauréats 2019 !



L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE AU COLLÈGE

Mesdames PEYRONNET et STOUDEUR, professeures de lettres classiques du collège Yves Montand à Allauch, ont rejoint un mouvement innovant dans l'enseignement des langues anciennes. Il s'agit d'apprendre simultanément le latin et le grec ancien en comparant le fonctionnement des deux langues (morphologie, syntaxe et vocabulaire) et leur culture commune à partir d'un corpus de textes ou d'illustrations.



Dans le cadre de Enseignement conjoint des Langues Anciennes (ECLA) et de leur projet sur les divertissements gréco-romains, leurs 62 élèves latinistes & hellénistes de 4^{ème} ont bénéficié d'une expérience inédite et originale, le 28 mars dernier, dans l'amphithéâtre du collège et devant le gymnase Tommasi. Les élèves ont participé à 3 ateliers animés par les membres de la société ACTA, spécialiste de l'archéo-reconstitution :

- **Atelier sports olympiques** : les élèves ont été initiés au lancer de javelots et au lancer de disques. Les consignes ont été données en grec ancien.
- **Atelier école de gladiateurs** : les élèves ont pu revivre l'ambiance d'une école de gladiateurs et s'entraîner avec un petit bouclier et un gladius (glaive en bois). Les consignes ont été données en latin.

- **Atelier Ludi Scaenici ("jeux scéniques")** : les élèves ont essayé les costumes des acteurs antiques (masques de cuir, tuniques et toges) puis joué une courte scène selon un canevas défini. Cet atelier a permis de travailler sur le théâtre romain, mais aussi sur les vêtements antiques.

La matinée s'est terminée par la reconstitution d'un combat de gladiateurs proposé par les membres d'ACTA.

Ce projet pédagogique et culturel a permis aux élèves de s'immerger de façon ludique dans la civilisation gréco-romaine, de se mettre dans la peau d'un athlète, mais aussi d'appréhender concrètement le déroulement d'un combat de gladiateurs (ses règles d'arbitrage ; les différentes catégories et leurs armures respectives ; un sport de haut niveau).

RUGBY ÉCOLES

Rencontres de rugby du mois de mars des écoles élémentaires d'Allauch organisées par les éducateurs sportifs et la précieuse collaboration des enseignants. Ces rencontres venaient conclure un cycle d'apprentissage de 6 semaines où les notions de mauls, placages, ruck, essais et autres termes de l'ovalie n'ont plus de secret pour les petits Allaudiens.

Un grand merci à l'ensemble des services de la commune pour leur aide technique, pour la bonne tenue de cet événement, et un remerciement spécial au Rugby Club Stade Phocéen pour son aide sur l'arbitrage et le message donné aux enfants.



PRÉPARATION AU « SAVOIR NAGER »



Du 4 au 28 juin dernier les élèves de CM2 des écoles d'Allauch ont effectué les tests pour l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN).

L'ASSN définit l'enseignement de la natation pour les classes de CM2 dont l'encadrement est assuré par des maîtres-nageurs qualifiés et agréés. Elle reconnaît « le savoir nager » en toute sécurité en piscine, parc aquatique ou plan d'eau.

Pour définir leur niveau d'aptitude et passer leur évaluation, les élèves sont préparés à la pratique d'un enchaînement de tâches sur un parcours en continuité : partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière, se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle, franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètres, se déplacer sur le ventre sur 15 mètres, réaliser un surplage vertical pendant 15 secondes, faire demi-tour sans reprise d'appui et passer d'une position ventrale à une position dorsale, se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres.

Un exemplaire de cette attestation est inclus dans le livret scolaire de l'élève lors de son passage en classe de 6^{ème}.



OLYMPIADES : À VOS MARQUES, PRÊTS...

Durant une semaine tous nos petits athlètes des écoles élémentaires d'Allauch se sont affrontés sur différentes épreuves d'athlétisme : sprint, course, lancer de vortex, triple saut et relais.

Du 20 au 28 mai 2019, ces rencontres furent disputées par 48 classes du CP au CM2, soit 1 240 élèves, au Complexe Sportif de Pié d'Autry. Les performances des enfants ont été transformées en points, afin de déterminer la meilleure classe pour chaque niveau et se voir récompenser d'une coupe et d'une médaille pour tous les élèves de la classe.



CLASSEMENTS DES ÉLÈVES PAR CLASSE :

CP

- 1^{er} : école d'Allauch Village, classe de Madame BUF : 50,66 points
- 2^{ème} école de Pié d'Autry, classe de Madame SNIDARO : 45,63 points
- 3^{ème} école Thyde Monnier - Les Gonagues, classe de Madame MOTTET : 45,15 points

CE1

- 1^{er} : école de Val Fleuri, classe de Monsieur RIQUELME : 45,42 points
- 2^{ème} école de Pié d'Autry, classe de Madame LEOTIER : 43,46 points
- 3^{ème} école de La Pounche, classe de Madame MARTINEZ : 43,28 points

CE2

- 1^{er} école de Pié d'Autry, classe de Madame SPACCESI : 52,87 points
- 2^{ème} école de Pié d'Autry, classe de Madame GRECH : 47,89 points
- 3^{ème} école du Logis Neuf, classe de Madame CHABREDIER : 44,08 points

CM1

- 1^{er} école d'Allauch Village, classe de Madame CAMILLERI : 62,86 points
- 2^{ème} école de La Pounche, classe de Mesdames PETRIGNANI et BOHERA : 55,63 points
- 3^{ème} école de Pié d'Autry, classe de Monsieur LETTIERI : 55,14 points

CM2

- 1^{er} école du Logis Neuf, classe de Madame CARRAS : 53,40 points
- 2^{ème} école d'Allauch Village, classe de Madame Oliveri AV : 51,02 points
- 3^{ème} école de Pié d'Autry, classe de Monsieur BOI : 45,55 points

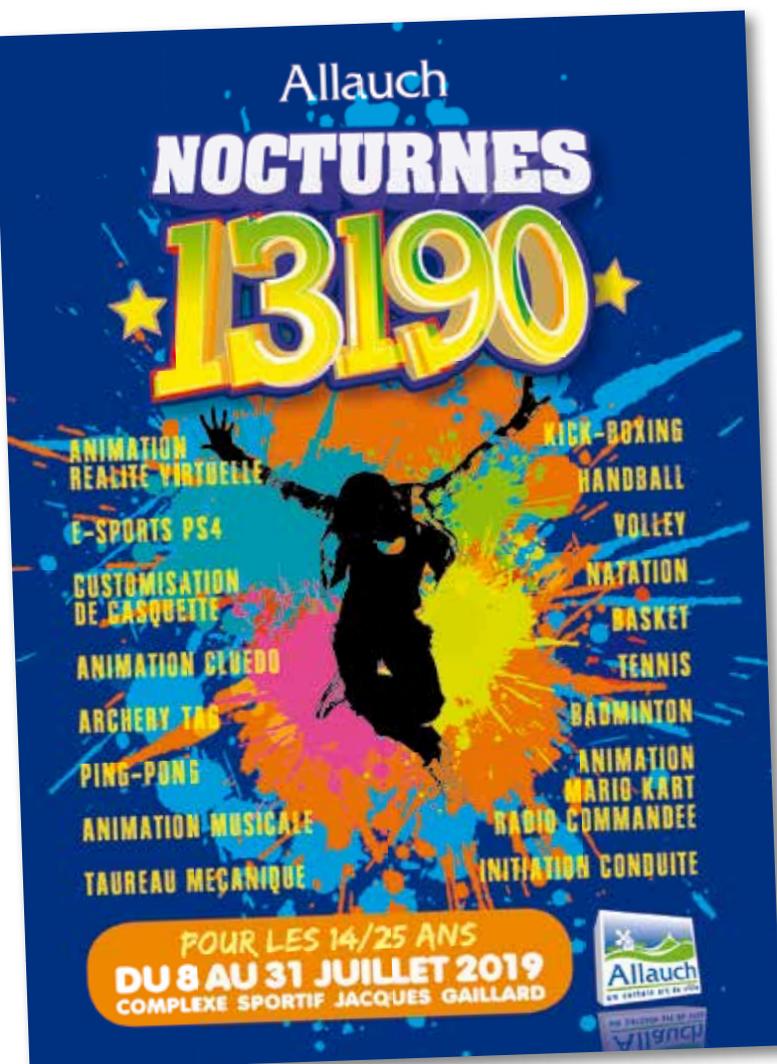
À ces résultats, il faut noter les très bonnes performances de Lisa LUCZYNSKI en classe de CM1 de l'école de La Pounche, avec deux records : 6'43 au 40m et 8m15 au Triple Saut.

Au-delà de leurs exploits sportifs, le but de ces rencontres reste le partage de valeurs communes autour du sport comme le respect, la convivialité, l'adversité et le tout dans un bon esprit sportif !

Félicitations à tous les jeunes sportifs pour leurs performances et merci aux enseignants et aux éducateurs sportifs pour ce bel évènement !

DES ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ

De nombreuses activités sont proposées durant la période estivale par le service jeunesse/prévention.



NOCTURNES 13190 » DU 8 AU 31 JUILLET 2019.

Les jeunes sont encadrés par une équipe pédagogique qualifiée, ils utilisent les différentes installations du complexe sportif Jacques Gaillard. Des actions de prévention sont également menées durant ces soirées portant sur les domaines de la drogue, du tabac et autres addictions.

De 14 ans à 25 ans, au complexe sportif Jacques Gaillard, durant le mois de juillet trois fois par semaine de 20h00 à 1h00 du matin, les lundis/mercredis et vendredis.

Tarif 11 € pour l'ensemble des 11 soirées.

SORTIES À LA JOURNÉE

JOURNÉES NAUTIQUES

Plage des prophètes à Marseille de 8 à 15 ans, activités plage, découverte du littoral initiation zodiac, voile, Kayak. 3 dates : Les 2, 9 et 11 juillet. Tarification 11 € la journée. (prévoir pique-nique), 7 places par journée. *Départ à 9h00 en mini bus du parking du complexe sportif Jacques Gaillard, retour à 17h00 au même lieu.*

JOURNÉE À THÈME

Parc Aquatique d'Aqualand mardi 23 juillet pour les 11/15 ans. Tarif 15 € la journée, (prévoir le pique-nique). *Départ en car à 9h00 du parking du complexe sportif Jacques Gaillard, retour à 17h00 au même lieu.*

Modalités d'inscription

Inscription pour l'ensemble de ces activités à partir du lundi 3 juin 2019 au sein du service Jeunesse/Prévention. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Paiement par chèque ou espèces. *Service Jeunesse/Prévention, Place Bernard Monge, La Pounce, 04 86 67 46 20*

Documents à fournir

- Carte Jeunes 2019
- Fiche sanitaire / Photocopie des vaccinations
- Autorisation parentale
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation droit à l'image
- Brevet des 50 mètres natation (pour les journées nautiques et Aqualand) **OBLIGATOIRE**

Service Jeunesse/Prévention
Place Bernard Monge
Bd Ange Martin
La Pounce
Tél. : 04 86 67 46 20

UNE WEB-RADIO AU COLLÈGE YVES MONTAND

Depuis la rentrée 2018, l'équipe éducative du collège Yves Montand, soutenue par la direction, propose un atelier web-radio aux élèves, deux fois par semaine.

Cet atelier permet aux 25 élèves participants de découvrir les métiers de la radio comme chroniqueurs, présentateurs, techniciens du son et d'appréhender de nouvelles technologies. Les émissions s'articulent autour d'un thème avec, à chaque fois, l'interview d'un invité. Pour la première émission diffusée en décembre 2018, M.BARBEY, le Principal-Adjoint du Collège ainsi que M.MARTINI, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T), avaient accepté l'invitation des élèves de la web-radio.

Pour l'émission diffusée en février 2019, les élèves ont travaillé autour du mathématicien Pythagore, soutenus par les professeurs de latin et de mathématiques. Le 14 mars de cette année, les élèves de la web-radio ont eu le plaisir de recevoir, le responsable du service jeunesse de la Mairie d'Allauch, qui s'est volontiers prêté au jeu des questions/réponses face aux journalistes en herbe.

Chaque émission est préparée, enregistrée et montée avec les élèves pendant les heures d'atelier et ensuite diffusée sur le site du collège Yves Montand. Le but de l'atelier, outre la découverte des métiers de la radio, est de développer l'expression orale et écrite, favoriser le travail d'équipe et permettre l'inclusion des élèves en situation de handicap, qui est l'un des grands objectifs de l'établissement.

Par ailleurs, la web radio est en lien avec les projets pédagogiques de l'établissement. Les élèves, soutenus par la direction et l'équipe éducative, espèrent toucher les Allaudiens avec leur enthousiasme, leur engagement et leur positivité. « Cette radio est formidable et je ne regrette pas de m'y être inscrit » assure Matteo, 12 ans.

L'équipe de la web radio est constituée des élèves, de Mesdames SALVATORI, CONFORTINI et GARCIA, Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) et de M.PIOLI, Professeur d'Histoire.



UN BEAU SUCCÈS POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE JOBS D'ÉTÉ



Du 25 au 29 mars 2019, plus de 140 jeunes ont pu déposer leur candidature lors de la semaine des jobs d'été afin de postuler à différentes offres d'emploi.

Destinées aux jeunes à partir de 18 ans ces offres étaient proposées dans des secteurs d'activités très variés comme le commerce, la santé-social, la grande distribution, la restauration, ou encore dans les services municipaux de la Ville.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau recrutement saisonnier !

VOUS PARTEZ EN VACANCES ? MANIFESTEZ-VOUS AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE

La Municipalité reconduit, cette année encore, l'Opération Tranquillité Absence. Ce dispositif de surveillance s'applique lors des départs en vacances ou en cas d'absence prolongée de son domicile.

Pour en bénéficier, il suffit de formuler une simple demande directement auprès de la Police Municipale qui transmettra la fiche de renseignements à la Police Nationale. Tous les domiciles signalés feront l'objet de rondes quotidiennes de la police afin de dissuader les voleurs et repérer éventuellement des éléments inhabituels. Si cette démarche ne protège pas à 100% d'éventuels cambriolages, elle peut les prévenir.

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux,

moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée

Une urgence, composez le 17 ou le 112
Police Nationale : 04 84 35 35 80
Police Municipale : 04 91 10 49 07

LES DISPOSITIFS DU SERVICE JEUNESSE / PREVENTION

dans le cadre du conseil intercommunal de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation

Conseil Départemental d'accès aux droits (Le CDAD)

Cette structure permet l'application de la législation en matière d'accès au droit et d'aide juridique. Ces aides sont à destination de la population et sont gratuites. Une permanence est tenue chaque premier vendredi de chaque mois pour la commune d'Allauch de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la Maison de la solidarité et du citoyen, 355 Avenue du Général de Gaulle 04.91.10.44.30.

Association d'aide aux victimes d'actes de délinquance (AVAD)

L'association reçoit dans les locaux du commissariat d'Allauch/Plan-De-Cuques avenue Georges Pompidou 13380 Plan-De-Cuques les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 14h00 à 17h00 les victimes d'infractions pénales « atteintes aux personnes et aux biens ». L'AVAD propose également un accompagnement aux audiences, préparation aux expertises, aide à la constitution de dossier

L'Association Partage, Cadre, Bienveillance

L'association intervient sur deux secteurs, la lutte contre le décrochage scolaire ainsi qu'une aide à la parentalité.

En partenariat avec les établissements élémentaires et primaires de la commune ainsi que du Collège Yves Montand, les membres de l'association interviennent auprès des élèves en décrochage scolaire en proposant une aide, des conseils ainsi qu'un suivi afin de permettre à l'élève de retrouver un équilibre scolaire et éviter son décrochage.

Aide et conseil à la parentalité, à la demande des familles des rendez-vous peuvent être pris en toute confidentialité afin d'évoquer des situations difficiles à gérer et de trouver des solutions adéquates. Des permanences sont prévues au sein du service Jeunesse/Prévention, le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00 sauf durant l'ensemble des périodes de vacances.

Service Jeunesse/Prévention, Place Bernard MONGE, Avenue Ange Martin, la Pounche, 13190 Allauch.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Tel : 04.86.67.46.20

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE MARCEL PAGNOL

La Commune a décidé de poursuivre la requalification du centre ancien. A ce titre, l'avenue Marcel PAGNOL, qui assure un double rôle (desserte de la zone pavillonnaire et voie de sortie du centre ancien), a été réaménagée.

AVANT



APRÈS



Cette opération, réalisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, visait à valoriser l'espace public, créer un cheminement sécurisé, interdire le stationnement illicite, organiser et optimiser le stationnement, et limiter la vitesse des véhicules. Ces travaux de requalification de la voirie, de réfection des trottoirs et d'enfouissement des réseaux ont permis d'embellir et de

sécuriser cette partie du village d'Allauch. Ce projet a été cofinancé par la Métropole Aix-Marseille Provence et la Commune d'Allauch.

Le coût global de l'opération s'est élevé à 850 000 euros TTC. Il a été réparti de la façon suivante :

- **Part Métropole 730 000 €**
- **Part Commune d'Allauch 120 000 €**

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SAINT-EXUPÉRY

Situé avenue Marcel Pagnol, le centre St-Exupéry accueillera prochainement la Maison de Quartier Gérard Philippe.

Afin d'y accueillir l'ensemble des activités proposées par la maison de quartier, des travaux d'aménagement comprenant notamment la redistribution des locaux, la rénovation des revêtements des sols, la rénovation des installations électriques, du système de chauffage, et des réseaux sanitaires ont été réalisés. Des aménagements extérieurs ont également été entrepris pour permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat Départemental d'Aménagement et de Développement.



A ce titre, elle a fait l'objet de l'attribution d'une subvention du Département.

- Coût de l'opération : 420.000 € TTC
- Montant de la subvention : 245.000 €



RÉNOVATION DE LA GALERIE DU VIEUX BASSIN

Depuis novembre 2014, après chaque intempérie, d'importantes infiltrations d'eau étaient constatées au niveau des voûtes et des murs de la Galerie du Vieux Bassin rendant ce site impropre à sa destination. De ce fait, la Commune n'a plus été en mesure d'exploiter cette salle d'exposition et toutes les manifestations s'y déroulant ont été reprogrammées sur d'autres sites. Aussi, afin d'ouvrir à nouveau cette galerie au public, la Commune a missionné un bureau d'études, lequel a réalisé un diagnostic technique permettant d'identifier les différentes sources d'infiltration et d'étudier les solutions pérennes à mettre en œuvre afin d'y remédier. Sur la base de ce diagnostic, la Municipalité a engagé les travaux de rénovation de la galerie afin de procéder à la réfection complète de ce site, et rendre à nouveau possible l'exploitation de cet espace. La superficie à rénover est de 258 m² environ.

Les travaux ont débuté au mois d'avril 2019 et se poursuivront jusqu'à fin juillet 2019.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat Départemental d'Aménagement et de Développement. A ce titre, elle a fait l'objet de l'attribution d'une subvention du Département.

- Coût de l'opération : 480.000 € TTC
- Montant de la subvention : 280.000 €



PLAQUES COMMÉMORATIVES DES ANCIENS MAIRES



Dans le cadre d'une initiative commune, entre les associations d'Anciens Combattants et la Ville d'Allauch, il a été décidé d'honorer les précédents Maires de la commune d'Allauch, qui reposent dans les cimetières de Caguerasset et d'Allauch Centre. Ce projet a consisté à mettre en place des plaques commémoratives, à l'entrée de chaque cimetière et sur chaque tombe concernée. Il y est notamment inscrit les informations suivantes : les dates auxquelles se sont déroulées les mandats de chaque Maire ainsi que les dates de naissances et décès.



TRAVAUX DE RÉFECTION DES PUIITS



Des travaux de réfection des puits ont été entrepris par la société de chasse du Logis-Neuf « LA RIMADE ». La première rénovation concerne le « Puits de Boude » (Logis-Neuf). D'autres remises en état sont prévues.

LE GROUPE SAINT-ÉLOI DU LOGIS-NEUF FAIRE VIVRE NOS TRADITIONS



Depuis plus de 100 ans, le groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf maintient les traditions provençales et les fait vivre autour de fêtes devenues incontournables à Allauch.

Jean-Claude Mary préside, depuis bientôt 20 ans, cette association qui compte 80 membres. Des bénévoles, comme lui, animés de la même passion et qui participent activement aux fêtes et manifestations.

La plus connue est la Saint-Laurent qui vient animer et colorer les rues du Logis-Neuf, chaque année au mois d'août. Tout commence par l'aubade aux habitants. Accompagnés d'un tambourinaire, les bénévoles du groupe Saint-Éloi passent de maison en maison pour proposer, contre quelques euros, la célèbre "torque", brioche parfumée à la fleur d'oranger.

S'en suivra une semaine de festivités : retraite aux flambeaux, bal folklorique, veillée provençale, souper dansant, concours de chants et bien entendu la traditionnelle cavalcade, avec ses chars colorés, ses costumes provençaux et ses chevaux.

Cette fête aoûtienne associe deux saints : Saint-Laurent, patron de la paroisse du Logis-Neuf et Saint-Eloi, patron des maréchaux-ferrants.

Le groupe Saint-Eloi participe en plus à une vingtaine

de défilés traditionnels : de Simiane à Auriol en passant par Cuges et Gémenos, ils portent haut les couleurs d'Allauch aux quatre coins du département.

Cette ferveur ne s'arrête pas l'été passé. La période calendale est l'occasion pour le groupe, gardien de la mémoire provençale, de partager avec vous des rituels du passé et de vous faire revivre, lors de la veillée calendale, un Noël d'antan autour de récits, musiques et coutumes.

Les enfants sont, quant à eux, gâtés de friandises. Chaque année, le Père Noël du groupe Saint-Eloi, leur réserve une visite surprise aux abords des écoles du Logis-Neuf et des Gonagues.

Un loto est également organisé chaque année.

Parmi les membres, 12 tambourinaires répètent tous les mercredis soirs et font résonner leurs tambourins et galoubets lors d'aubades et de nombreuses fêtes à Allauch et dans les communes environnantes.

L'amour d'Allauch et le maintien de ses traditions est le moteur du groupe qui accueillera avec plaisir de nouveaux membres souhaitant rejoindre l'association.

Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf
Tél. : 04 91 05 37 69

TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS D'ALLAUCH



Pour la 3^{ème} année consécutive, le 1^{er} mai 2019, le club HAY CHESS d'ALLAUCH, a organisé son tournoi international d'Echecs. Avec près de 235 participants, le tournoi arbitré par M. Thomas CHERKI, a tenu toutes ses promesses.

Trois groupes avaient été constitués :

- **L'OPEN A** : ouvert à tous et regroupant les MI (Maîtres Internationaux) et GMI (Grands Maîtres Internationaux)
- **L'OPEN B** : regroupant les joueurs confirmés.

Le Tournoi Jeunes pour les moins de 14 ans.

Sous la houlette de Pierre BOGHOSSIAN, responsable du Club HAY CHESS, l'ensemble des joueurs se sont confrontés en 9 rondes rapides.

En fin de journée, les résultats étaient les suivants :

- **OPEN A** : 1^{er} Yannick GOZZOLI / 2^{ème} Christian BAUER / 3^{ème} Didier COLLAS
- **OPEN B** : 1^{er} Paul DESSIVAUX / 2^{ème} Adrien FASTIER / 3^{ème} Matéo TRAMARIN
- **JEUNES** : 1^{er} Yanis BEN AMAR / 2^{ème} Gabrielle HAMM / 3^{ème} Bjorn LAI

Pierre BOGHOSSIAN tient à féliciter tout particulièrement M. Yannick GOZZOLI pour sa victoire à l'Open A, ce grand joueur ayant, de plus, remporté les 2 tournois précédents (2017-2018).

Les parties des Grands Maîtres Internationaux ont été retransmises sur écran géant dans la salle et l'ensemble des résultats communiqués instantanément à la Fédération Française des Echecs (F.F.E), via internet. La remise des prix fut un moment d'émotion pour le Club HAY CHESS et son équipe de bénévoles. Il est à noter également, que la Ville d'Allauch et le club HAY CHESS ont reçu de vives félicitations venant des dirigeants des clubs régionaux. Pierre BOGHOSSIAN et toute son équipe remercient chaleureusement la Ville d'Allauch qui avec sa logistique et son soutien, a permis d'obtenir un tel résultat.

Rendez-vous est donné le 1^{er} mai 2020 pour écrire une nouvelle page dans le monde des échecs.

Contact : Pierre BOGHOSSIAN au
07 62 73 69 66 ou la Maison
de la Vie Associative d'Allauch
780, route des 4 saisons

SLIDE RACING, PAUL CAILLOL



Paul CAILLOL, graine de champion. À 15 ans, Paul CAILLOL roule à 200km/h le week-end sur les plus prestigieux circuits de France.

L'an dernier, à seulement 14 ans, il a fini 3^{ème} de la coupe KTM (RC-Cup) et il vient récemment de terminer 5^{ème} de la première manche Supersport 300 qui a eu lieu sur le mythique circuit du Mans. Nous risquons d'avoir rapidement des nouvelles de cette graine de pilote... Allauch est vraiment un bon terreau pour les sportifs d'exceptions !

Pour le suivre, nous vous invitons à aller visiter la page Facebook de son équipe SLIDE RACING.

COMMÉMORATIONS



Élus du Conseil Municipal, membres des Associations d'Anciens Combattants et ses Présidents, Messieurs Jean-Pierre BARTOLI - MAUGIRON (Souvenir Français), Serge HUE (UNC-AFN), Pierre IACONO (FNACA-Anciens Combattants d'Algérie) se sont réunis, le 19 mars 2019, pour commémorer la journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre

d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. À cette occasion, Messieurs Robert MANCUSO, Guy REYMOND et Jean-Pierre CARRIER ont été décorés de la Croix du Combattant au titre de présence en Algérie.

Cette distinction témoigne de la reconnaissance de la Nation à l'égard de tous ceux ayant servi les armes de la France.



C'est avec une profonde émotion que le 24 avril dernier, la Ville d'Allauch, les membres de l'association AZAD et sa Présidente Madame Laurence CARVIN, ont rendu hommage aux innombrables victimes du Génocide des Arméniens de 1915.



Chaque année le dernier dimanche d'avril célèbre la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. À cet effet, la Municipalité et les associations d'anciens combattants se sont réunies le 28 avril dernier en souvenir de tous les déportés et de toutes les victimes de la déportation sans distinction.



Cérémonie du souvenir de la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur l'Allemagne Nazie le 8 mai 1945. À Allauch, élus, associations d'anciens combattants et leurs présidents, se sont recueillis pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour la paix et la liberté.

FÊTE PLANTES ET FLEURS



Dimanche 8 avril dernier, Allauch Village s'est transformé en véritable jardin à ciel ouvert pour la 22^{ème} Fête des Plantes et des Fleurs organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch. Horticulteurs, pépiniéristes et fleuristes ont donné de précieux conseils pour fleurir balcons, terrasses ou jardins aux centaines de visiteurs venus profiter d'une belle journée printanière.

SALON DES VINS



Salon des vins et de la gastronomie des 9 et 10 février 2019 au Gymnase Francis Tommasi.

Vins, champagne, fromage, charcuterie, huiles d'olive... pour cette 5^{ème} édition, le Lions Club Allauch-Sablina de Provence et la Ville d'Allauch, vous proposaient de découvrir des viticulteurs venus de la France entière et d'excellents produits de la gastronomie française.

ATELIER DES CAVES



L'atelier des Caves du Logis-Neuf invité à l'Usine Électrique du 9 au 17 mai 2019. Il s'agit là de la cinquième exposition de l'atelier dans ce décor original. Comme ses précédentes expositions, celle-ci a aussi rencontré un franc succès.

UNION DES HANDICAPÉS



Le 20 mai dernier, les adhérents de l'Union des Handicapés, présidée par Josiane SAVELLI, se sont retrouvés le temps d'un après-midi divertissant présenté gracieusement par l'association « Mille Couleurs ». Depuis sa création, l'Union des Handicapés apporte un véritable soutien et une aide précieuse aux personnes atteintes de trisomie 21 (ou syndrome de Down) et leurs familles.

REPAS ÉNERGIE SOLIDAIRE



Le 28 mars dernier, la bonne humeur était au rendez-vous du traditionnel repas de printemps des adhérents de l'association Énergie Solidaire 13 présidée par Madame Nicole ARZELIER. Un moment festif et convivial toujours très appréciés par les nombreux convives.

FÊTE DES PERES ET MERES



Repas et après-midi dansante d'Énergie Solidaire 13, du 6 juin 2019, pour célébrer toutes les mamans et tous les papas adhérents de l'association. À cette occasion, chacun a eu droit à un cadeau pour apprécier ce moment bien spécial.

VISITE VICO EQUENSE



Nos amis Vicains étaient en visite à Allauch du 28 mai au 2 juin 2019. L'occasion pour visiter notre belle ville et autres sites provençaux.

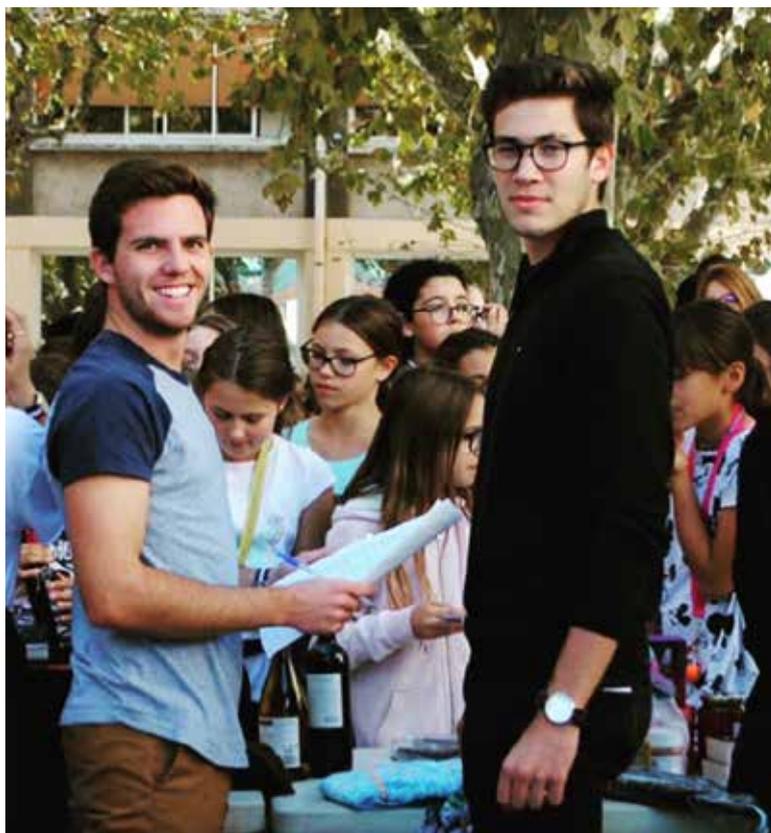
Avant leur retour à Vico Equense, ville jumelée avec Allauch depuis 2004, leur séjour s'est conclu par une belle soirée faite de convivialité, de partage et d'amitié en présence du président de l'association « Gli Amici di Allauch » Giuseppe DI CATERINA (Vico Equense) et du président du comité de jumelage « Bella Italia », Michel De SANTIS (Allauch).

NOUNOU DATING



Le nounou dating du 8 juin dernier a réuni parents et assistantes maternelles agréés au restaurant municipal. Ce rendez-vous annuel est une façon originale de trouver qui gardera bébé dès la rentrée.

AUREL TROPHY : UN RAID HUMANITAIRE POUR LES ENFANTS DU DÉSERT



Aurélien RICHART, jeune Allaudien, préside l'association à but humanitaire « Aurel Trophy » qui a comme projet de participer à la prochaine édition du 4L Trophy, raid humanitaire réservé aux étudiants de 18 à 28 ans à travers le Sahara et en partenariat avec « Enfants du désert ».

Les participants (environ 2 500 étudiants) disputent cette course d'orientation, réalisée exclusivement en Renault 4L. Le parcours, d'environ 6 000 km, traverse la France, l'Espagne et le Maroc. Victoire à celui qui le réalisera avec le moins de kilomètres possible. L'objectif est de distribuer des fournitures scolaires, affaires de sport et denrées alimentaires. Chaque équipage doit, pour cela, emporter soit deux sacs à dos avec des fournitures scolaires et deux sacs de sport avec des affaires sportives, soit un sac à dos et un de sport remplis et un chèque de minimum 20 € au nom de l'association « Enfants du désert ».

L'équipage AureL Trophy, est composé d'Aurélien et de son ami... Aurélien ! Tous deux étudiants en école d'ingénieur, à l'école des Mines de Saint-Étienne, ils souhaitent enrichir leurs études d'une expérience de solidarité hors du commun à travers le raid aventureux qu'est le 4L Trophy.

Ils se sont pré-inscrits à l'édition 2020 de ce voyage. Leur nom d'équipe sera le suivant « AureL Trophy » et leur choix de voiture s'est porté sur une Renault 4L F4.

Ce voyage a un coût conséquent, dû aux frais d'achat de la voiture, aux rénovations, aux frais d'inscription... pour un budget prévisionnel d'environ 10 900 €. Pour financer ce projet, ils sont à la recherche de sponsors et de donateurs, qui peuvent passer par notre cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/aurel-trophy> (ils se sont constitués en association Loi 1901, ce qui garantit une bonne utilisation des fonds accordés à leur équipage).



Vous pourrez retrouver toutes les informations sur ce projet sur le site : <https://sites.google.com/view/aureltrophy/accueil> ainsi que sur les réseaux sociaux <https://www.instagram.com/aureltrophy> <https://www.facebook.com/AureLTrophy/>

LOCATIONS SAISONNIÈRES : RESPECTER LA RÉGLEMENTATION



Vous louez un hébergement en location saisonnière mais vous ne l'avez pas déclaré en mairie. Nous vous invitons à régulariser cette situation. En effet, l'article L. 324-1-1 du code du Tourisme, impose que toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé. Pour cela, rendez-vous sur <http://declaloc.myprovence.pro> et sélectionnez ALLAUCH, remplissez le formulaire et validez.

Cette déclaration préalable n'est pas nécessaire lorsque le local à usage d'habitation constitue la résidence principale du loueur (appartement dans lequel vous vivez et non pas un appartement situé dans votre résidence principale dans lequel vous ne vivez pas). Cependant, la collecte de la taxe de séjour est obligatoire (s'il s'agit de votre résidence principale sachez que sa location ne peut pas excéder 120 jours par an).

Qu'il s'agisse d'un meublé ou de votre résidence principale vous avez l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès des touristes (article R. 2333-50 du code général des collectivités territoriales). En application de l'article L. 2333-37, lorsque les logeurs, hôteliers, propriétaires ou autres intermédiaires reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus, ils perçoivent la taxe de séjour sur les assujettis définis à l'article L. 2333-29. Ils sont donc tenus de la reverser à la collectivité selon les modalités définies par la délibération 2018/109 du 25 septembre 2018 de la Commune d'Allauch.

Afin de faciliter la déclaration et la collecte de cette taxe de séjour, la ville d'Allauch, en partenariat

avec Provence Tourisme (Agence départementale du Tourisme des Bouches-du-Rhône) a mis en place une plateforme internet : <https://allauch.taxesejour.fr> Cette dernière permet aux hébergeurs de faire leur déclaration mensuelle directement sur la plateforme et de payer en ligne à la fin de chaque quadrimestre. Si vous utilisez le service de paiement en ligne proposé par un opérateur numérique (airbnb, booking, le bon coin, etc.), celui-ci se chargera de collecter la taxe mais vous devrez néanmoins déclarer les nuitées collectées par l'opérateur sur notre plateforme (nuitée : nombre de nuits multiplié par le nombre de clients).

Nous vous informons que les amendes pour défaut de déclaration, omission ou inexactitude constatée dans la déclaration de la taxe de séjour peuvent aller jusqu'à 12 500 € et celles pour le non reversement du montant de la taxe de séjour jusqu'à 2500 € (Article L2333-34-1 et Article L2333-43-1).

Une fois votre déclaration sur <http://declaloc.myprovence.pro> validée par la mairie, vous recevrez vos identifiants pour déclarer la taxe de séjour collectée, sur la plateforme de déclaration : allauch.taxesejour.fr.

Pour les meublés de tourisme, votre déclaration permettra également à votre hébergement d'apparaître sur les différents supports de la Maison du Tourisme : site internet, guide des hébergements allaudiens, etc. Pour la location d'une résidence principale (la déclaration n'étant pas obligatoire), nous vous invitons à contacter au plus vite la Mairie d'Allauch (Maison du Tourisme) au 04 91 10 49 20, pour recevoir les identifiants vous permettant d'accéder à la plateforme allauch.taxesejour.fr.

**Maison du Tourisme «Louis Ardissonne»
Esplanade des Moulins
Tél.: 04 91 10 49 20**

LES FÊTES POPULAIRES AVANT LA RÉVOLUTION

Ce texte est issu d' «Allauch d'Hier» écrit par Bernard Monge, Premier Adjoint au Maire de 1975 à 1995, fondateur de la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques et auteur de nombreux ouvrages, à qui nous rendons hommage.



Terre de soleil et de sociabilité par excellence, la Provence a de tout temps privilégié la fête villageoise dans le déroulement annuel des travaux et des saisons. En évoquant les noms divers donnés aux festivités, il est aisé de mesurer la place importante qu'elles tenaient dans la vie de nos aïeux. On parle roumavagis (ou romérages en français), de bravades, de trains, de voques sans oublier les fêtes votives, celles des confréries, les pèlerinages, les processions et la longue théorie des commémorations religieuses allant de l'Épiphanie à la Noël et notamment l'hommage rendu aux Saints patrons des paroisses ou des chapelles du terroir. Allauch n'a pas échappé à ce mouvement. Il ressort des archives communales que trois fêtes se dégagent dans la vie ludique locale avec une durée certaine dans le temps. Trois fêtes qui ont agrémenté la monotonie de notre communauté, essentiellement agricole : Sainte-Euphémie, Saint-Jean et saint-Clair.

En remontant le temps, Sainte-Euphémie est la plus ancienne. Mention en est faite pour la première fois le 10 septembre 1606. Cette fête se déroulait aux abords du vieux monastère ruiné où l'on enterrait tous ceux à qui l'église refusait la terre bénie : condamnés à mort, victimes de duels, filles publiques, etc. Les festivités étaient conduites par un enseigne désigné par le Conseil de ville et essentiellement chargé d'organiser

leur bon déroulement et d'assurer la police. L'enseigne était assisté d'un «abba». Les deux postes étaient très recherchés et les candidats nombreux, car outre l'indéniable apport de prestige conféré aux heureux élus, ces fonctions les dispensaient du tirage au sort pour le service militaire de la milice ou des garde-côtes. Aussi est-il permis de penser que ce n'est pas tout à fait fortuitement que l'on trouve souvent à ces postes des fils ou neveux des Consuls en exercice.

L'enseigne porte une bannière de tafetas comme insigne de son grade. Il ouvre les bals et les processions, non seulement pour la fête votive mais également lors de toutes les festivités de l'année. Le budget communal consacre environ 50 livres à la Sainte-Euphémie dont la plus grande partie est engloutie dans une «disnade» offerte au Baille, représentant du Seigneur, aux Consuls et à tous les membres du Conseil de la Communauté. Le surplus est affecté à l'achat d'un demi-quintal de poudre distribué par l'enseigne à la cinquantaine d'arquebusiers qui feront la bravade.

Poudre, tambours, bonne chère et sans doute aussi vin généreux ne tardent pas à faire tourner les têtes au point que les querelles y sont fréquentes. En 1610, une bataille rangée oppose un groupe de jeunes allaudiens au capitaine Georges La Court, de Marseille, et à ses amis. L'affaire se termine devant les tribunaux où La Court assigne le Baille, les Consuls et le Capitaine d'Allauch qu'il accuse de n'avoir pas su ou pas voulu

maintenir l'ordre.

Comme toute institution humaine, la fête de Sainte-Euphémie tombe en désuétude. La dernière mention en est faite en 1672. La vierge martyre de Chalcedoine va céder la place à Saint-Jean le moissonneur qui cohabitait déjà avec elle et surtout, plus tard, la Saint-Clair.

C'est en 1611 que l'on trouve pour la première fois trace de la fête de la Saint-Jean dans le budget communauté : «60 livres accordées au capitaine et 10 à l'enseigne à charge de faire bravade et disnade le jour de Saint-Jéhan et Sainte-Eufémie suivant la coutume. S'ils ne la font pas, il ne leur sera payé que la moitié» (ce qui, en définitive, serait pour eux tout bénéfique).

La célébration de la Saint-Jean est donc à peine postérieure de cinq ans à celle de Sainte-Euphémie, mais elle paraît n'avoir été qu'une fête mineure, ou tout au moins plus une fête locale qu'une manifestation ouverte aux «étrangers», comme l'était celle qui avait lieu près des ruines du vieux monastère cassianite. En tout cas, c'est une fête au caractère religieux et agricole plus marqué. La procession a le pas sur la danse, même si battaient les tambours de l'Enseigne. Partis de l'église Saint-Sébastien, les fidèles encadrés par un nombreux clergé (cinq prêtres desservent la paroisse à la Révolution) rejoignent l'Ermitage de Saint-Jean situé en bordure du chemin qui porte encore son nom. Déjà Saint-Jean et Saint-Eloi étaient mêlés car c'est devant l'Ermitage que les prêtres procèdent à la bénédiction des bêtes avant le repas champêtre et les courses de chevaux, de mulets et d'ânes qui se déroulent l'après-midi.

A la nuit, les participants allumaient sans doute le feu traditionnel symbole du solstice d'été dont l'origine païenne se perd dans la nuit des temps et qui, aux dires du Préfet de Villeneuve était d'un usage général en Provence à la veille de la Révolution.

Mais la grande fête allaudienne du XVIIIème siècle est la Saint-Clair. On peut raisonnablement s'interroger sur les raisons de ces festivités de plein hiver pour un peuple provençal qui héréditairement a peur de l'hiver. On peu aussi s'interroger sur l'origine religieuse et votive de cette commémoration. Saint-Clair passe pour accorder la vue. Il est donc rationnel de penser qu'aveugles ou mal-voyants étaient très nombreux à Allauch. Il n'en est rien car ce sont les sourds qui, en fin d'ancien régime, représentent le contingent le plus important de handicapés physiques. Toujours est-il que Saint-Clair supplante Sainte-Euphémie dans le premier tiers du XVIIIème siècle.

C'est en effet le 26 décembre 1734 que de nombreux habitants demandent de rétablir «le voeu que l'on faisait le jour de la Saint-Clair, interrompu depuis trois ans, attendu que cela donnait un profit au lieu». En fait, c'est la fête «ouverte» Marseillais et gens alentour

prennent le chemin de nos collines. La faune interlope du grand port méditerranéen et plus particulièrement les joueurs professionnels font de notre village leur capitale pendant deux semaines. Allauch s'encanaille. Certes, il y a toujours une procession, la bravade et des bas, mais l'intérêt est ailleurs. Il réside dans la rencontre des mauvais garçons et des contrebandiers de tout poil. Tous jouent gros, boivent sec et dégainent facilement le couteau avec impunité, habitués qu'ils sont à se mouvoir comme poissons dans l'eau dans cette limite extrême du pays marseillais à la loi douanière des Rois de France.

Les responsables de la Communauté craignent ces désordres et ils se produisent en fait souvent. Même les jeunes gens d'Allauch en arrivent aux mains entre eux pour tenir tambours, tambourins et galoubets. L'Enseigne et l'Abba soutenus par les consuls ont fort à faire pour rétablir l'ordre. Ils n'y parviennent pas lorsque les rixes prennent de l'ampleur et sont le fait des «étrangers».

Ils doivent alors demander l'intervention des cavaliers de la Maréchaussée dont la présence dans notre village tout au long de la période des festivités grève lourdement le budget communal. D'ailleurs, rien ne nous permet d'affirmer qu'en compensation les Allaudiens aient trouvé un avantage matériel quelconque dans ce temps de folie collective. Du moins leur procurait-elle une animation certaine et appréciée dans une époque de l'année où l'activité agricole était au point mort.

Dès 1789, Saint-Jean et Saint-Clair regagnent les célestes nuées. La Révolution et l'Empire instituent la fête patriotique en remplacement des roumavagis locaux et des commémorations votives. En 1824, on célèbre encore timidement la saint-Jean. Elle devient fête profane au point qu'en 1833 les vicaires exhortent la jeunesse à la boycotter à la grande colère de la municipalité mais cahin-caha, cette fête traversera tout le XIXème siècle pour parvenir jusqu'à nous.

En 1844, le maire Blanc tente de rétablir la Saint-Clair. Le succès en est très limité et dans cette période de déclin pour notre commune, cette manifestation ne retrouvera jamais le faste du siècle passé. Une commémoration du patron de la paroisse, Saint-Sébastien, jusqu'alors très injustement oublié, ne donne pas de meilleur résultat.

Du moins, Plan-de-Cuques célèbre avec éclat la Sainte-Magdeleine et la Bourdonnière tient sa fête locale le 5 août. Il faudra attendre le XXème siècle et la volonté obstinée du Syndicat d'Initiative pour voir renaître avec splendeur la Saint-Jean, la Saint-Clair et aussi, avant la guerre de 1939, les roumavagis. On a même vu, en 1934, le «retour» de la légendaire Garamaudo qui, comme souvent dans les légendes, ne pourrait pas avoir fait partie de notre histoire locale avant cette date.

Spectacles... Les Estivales 2019

Du mercredi 10 juillet au samedi 27 juillet

Spectacles à 21h30

Organisées par la Ville d'Allauch.

La 20^{ème} édition des Estivales vous donne rendez-vous pour 8 représentations variées : musique, théâtre ou cirque, dans les magnifiques lieux que sont le Théâtre de Nature en fin de semaine et la Bastide de Fontvieille, les mercredis. Nous vous convions à un véritable voyage culturel qui vous transportera dans les pays de nos villes jumelles et même en Corse. N'hésitez plus, prenez vos billets pour d'agréables soirées.

Mercredi 10 juillet - Bastide de Fontvieille

• **Nathalie Lanoë : Voyage en Italie. Récital de Piano**

Nathalie LANOË propose un tour d'Italie, de Venezia à Napoli, avec les compositions de Domenico Scarlatti, Franz Liszt et Frédéric Chopin ! Nathalie Lanoë est une pianiste Allaudienne de renom international, pianiste concertiste au palmarès chargé de 1^{ers} prix, elle est aujourd'hui aussi professeure au conservatoire de Marseille. En l'ind'ceil à notre jumelage avec Vico Equense, en Italie, partagez la Danza Tarentellenapolitaine de Rossini et Liszt.

Durée 1h30, sans entracte. A écouter en famille à partir de 6 ans.



Samedi 13 juillet - Théâtre de Nature

• « **BACH Cantates et Magnificat** » par le chœur les **Voix de PHOCEE**. *Grand concert classique*

Le chœur « Les Voix de Phocée », c'est une soixantaine de choristes, accompagnée de cinq solistes (Joëlle Michelini, soprano ; Jennifer Pini-Outre, soprano ; Rozaline Jacquet-Balian, mezzo-soprano ; Adrian Autard, ténor ; Antoine Abello, baryton – basse) et des 25 musiciens de l'orchestre de chambre de Marseille très intelligemment dirigés, par Jean Emmanuel Jacquet, accompagnés d'Isabelle Grebert au piano, qui proposent un programme autour de Johann Sebastian BACH : deux cantates et le Magnificat. Un air de Bavière soufflera sur cette soirée avec le comité de jumelage **Allauch Vaterstetten**.

Durée 1h30, avec entracte. A écouter en famille à partir de 6 ans.

Mercredi 17 juillet - Bastide de Fontvieille

• **MOZART et musique Yiddish par le quartet de clarinettes FIDELIO**

Rien de mieux qu'un quartet de clarinettes pour vibrer au son de la musique Klezmer. Autour d'Hubert Scottot, 1^{ère} Clarinette, qui donne de l'âme au souffle de sa clarinette à travers sa culture yiddish retrouvez Sandra Scottot, Samuel Rossetti et Pierre Mallet. L'ensemble vous charmera avec Mozart avant de vous emmener sur les routes de Kadima Zoran ville d'Israël jumelée avec Allauch.

Durée 1h30, sans entracte. A écouter en famille à partir de 6 ans.



Vendredi 19 juillet - Théâtre de Nature

• « **MONSIEUR AGOP** » par le **Compagnie La Naïve**. *Théâtre contemporain*

Monsieur AGOP c'est celui que cherche Azad, arménien, fraîchement débarqué à Marseille. En évoquant le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, Jean-Charles Raymond explore ses racines et tente d'éradiquer le manichéisme qui consiste en permanence à désigner les bons et les méchants. Une piste pour vous donner envie de découvrir l'histoire de la ville d'Armavir, avec laquelle nous sommes jumelés.

Durée 1h00, sans entracte. Théâtre tout public à partir de 9 ans.



Samedi 20 juillet - Théâtre de Nature

• **Memoria par le groupe A Vuciata**. *Concert de Polyphonies corses*

Les Hommes créent et partagent. Puis ils partent, mais leur âme reste. C'est sur cette idée qu'est basé le concert Memoria. Morceaux populaires, interprétés dans le respect des traditions, mais aussi des compositions plus modernes aux arrangements multicolores, vous feront voyager sur l'île de Beauté. L'occasion de (re)découvrir l'association Amicizia Corsa d'Allauch.

Durée : 1h30, avec entracte. A écouter en famille à partir de 6 ans.



Mercredi 24 juillet - Bastide de Fontvieille

• **Le Médecin Volant de Molière** par la **compagnie le Mille-Feuille**. *Théâtre classique*

La toute première pièce de Molière, est une farce jouée par trois comédiens. Avec l'énergie de la Commedia dell'arte, les acteurs font tourner les personnages comme des toupies, voler les costumes, valdinguer les amoureux. Trois petites boîtes à musique ponctuent avec justesse une mise en scène où le rythme et la précision du jeu riment ensemble pour tenir en haleine, sans jamais cesser de surprendre ! **Durée : 0h55, sans entracte. Théâtre tout public à partir de 10 ans.**



Vendredi 26 juillet - Théâtre de Nature

• **Basic Einstein de et avec Damien JAYAT. Seul en scène**

Au fil de cette conférence organisée en trois chapitres (l'Atome, l'Univers et l'Homme), on peut entendre des calembours et des blagues, mais le propos reste scientifique car Damien Jayat était chercheur en biochimie. Du cœur de l'atome à celui des étoiles, découvrant au passage ce qu'Einstein prenait vraiment au petit déjeuner, venez voyager avec humour, érudition et légèreté.

Durée 1h15, sans entracte. Théâtre tout public à partir de 8 ans.



Samedi 27 Juillet - Théâtre de Nature

• **L'Estock Fish fait son Cirque avec la compagnie Et d'Ailleurs. Cirque Actuel**

Vous serez accueillis par des serveurs sur échasses à rebond, avec leur bar mobile et un patron toujours en carafe, puis un duo cartoonesque racontera une histoire avec jongle, échasse et lancer de couteaux, un peu de magie, dix mètres de corde et bien d'autres bidules inutiles ! Et enfin la duchesse Viktualia Fan Frelüch vous surprendra de souplesse en dissertant sur ses ancêtres, autour d'un cocktail offert en musique par le dévoué Room Service.

Durée 1h30, sans entracte. Spectacle de cirque à voir en famille à partir de 5 ans.

Renseignements et billetterie

Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Esplanade des Moulins

04 91 10 49 20 – billetterie.allauch.com et le soir même dans la limite des places disponibles

Tarif plein : 16 €, tarif réduit : 11 €, tarif enfants moins de 12 ans : 6 €

5 films au Clair de Lune

Du mardi 30 juillet au samedi 3 août 2019
Théâtre de Nature à 21h30

Organisé par la Ville d'Allauch.

Cinq dates, cinq projections, cinq rendez-vous gratuits au clair de lune pour les grands et les petits.

Programme :



Mardi 30 Juillet - Pierre Lapin

Film d'aventure en animation de Will Gluck d'après les albums de Beatrix Potter. 2018. Durée 1h30.

Pierre Lapin parle, se tient sur deux pattes et se bat avec le fermier pour lui prendre ses légumes et le cœur de la voisine...

Conseillé à partir de 5 ans.



Mercredi 31 Juillet - Avril et le Monde Truqué

Film d'animation de F. Ekinci et C. Desmares d'après la BD de Jacques Tardi. 2015. Durée 1h45.

L'enquête de la jeune Avril dans un passé revisité par Tardi, avec un chat parlant, une intrigue prenante, dans un monde sans électricité ni autres fantaisies.

Conseillé à partir de 8 ans.



Judi 1^{er} Août - A voix haute - La force de la parole

Documentaire français de S. De Freitas et L. Ly. 2017. Durée 1h39.

Des étudiants qui pour se présenter au concours Eloquentia vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes.

Conseillé à partir de 8 ans.



Vendredi 2 Août - Le Sens de la Fête

Comédie française d'E. Toledano et O. Nakache avec Jean-Pierre Bacri, Gilles Lellouche et Eye Haidara. 2017. Durée 1h56.

Un mariage qui se prépare dans un château et qui, malgré le nombre de professionnels mobilisés ne tient que sur le sens de la fête de ses participants.

Conseillé à partir de 10 ans.



Samedi 3 Août - Au revoir là-haut

Comédie française d'A. Dupontel avec Nahuel Perez Biscayart, Albert Dupontel et Laurent Lafitte. 2017. Durée 1h57.

Au-delà de l'histoire de l'arnaque aux monuments aux morts montée par deux rescapés des tranchées, c'est la France des années folles, d'après le roman poétique de Pierre Lemaitre.

Conseillé à partir de 12 ans.



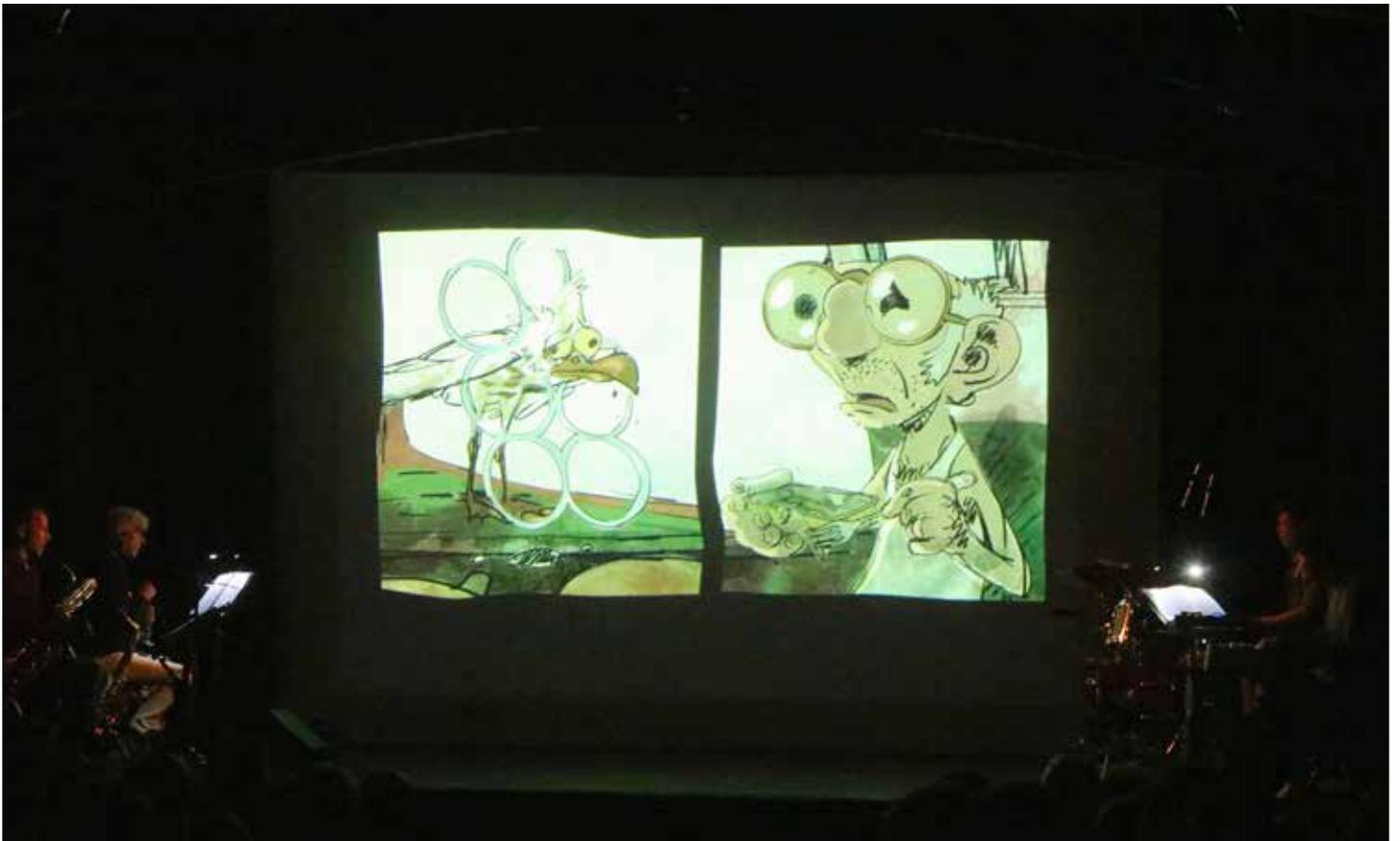
« Jazz à l'écran », une conférence-ciné-concert animée par Daniel BROTHIER, le 2 février dernier à l'Espace François Mitterrand. Des œuvres emblématiques interprétées au saxophone, extraits musicaux, vidéos, pistes audio... une belle rétrospective du jazz dans le monde du cinéma et de la télévision de quelques uns des compositeurs les plus importants.



« Allez Zou, Zounette ! » un spectacle divertissant, plein d'humour racontant des scènes de la vie quotidienne, aux situations parfois rocambolesques, vous était présenté le 2 mars dernier à l'Espace François Mitterrand. Une comédie créée et mise en scène par Jacques Durbec, présentée par la Ville d'Allauch.



« La vraie vie d'Honorine » par Edmonde Franchi dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes le 8 mars 2019 à l'Espace François Mitterrand. Un spectacle drôle, original, aux expressions oubliées et aux souvenirs universels.



Un étonnant spectacle « BD-concert » avec une projection d'images tirées de la bande dessinée « Un océan d'amour » de Wilfrid LUPANO et Grégory PANACCIONE avec des musiques originales jouées en direct par le groupe Zenzika aux influences pop, jazz, tradition et improvisation. Une belle création jouée le 6 avril dernier à l'Espace François Mitterrand.



Du 27 avril au 5 mai, la galerie de l'Usine Électrique a exposé les travaux des adhérents de la Maison de Quartier Gérard PHILIPPE. Dessin, peinture, aquarelle, poterie et mosaïque, tout leur talent créatif a été mis à l'honneur.



Mercredi 8 mai 2019, l'Espace François Mitterrand a accueilli le spectacle « ELLES, résistantes » par L'Atelier Virgule. Un hommage à toutes les femmes inconnues qui se sont engagées pendant la Seconde Guerre mondiale, pour que la France redevienne un pays libre. Des témoignages vibrants tirés de faits réels.



«Allauch, terre d'artistes», une rencontre printanière avec les peintres, sculpteurs et mosaïstes allaudiens. Le week-end des 11 et 12 mai 2019, ils ont ouvert les portes de leurs ateliers au public pour présenter leur travail et communiquer leur passion. Ici, Martine CARRAUD dans son atelier au coeur du village.



4^{ème} édition des « Bulles Électriques », le festival allaudien de BD

Comme chaque année depuis sa création le festival de bande dessinée « Bulles électriques » a eu un énorme succès. Les 25 et 26 mai 2019, le public a pu rencontrer des artistes venus d'horizons très variés, incroyablement talentueux, comme la marraine de cette nouvelle édition, Anne MONTEL, auteure de la très poétique affiche du festival.

Durant deux jours, tout a été fait pour que chacun trouve son intérêt : stands de BD, de libraires et de bouquinistes, concours de dessin, ateliers pour enfants, des rencontres-débats et bien sûr des séances de dédicaces avec les auteurs.



Par ailleurs, dans le cadre de ce même festival, la Galerie de l'Usine Electrique a exposé du 20 au 26 mai la Collection privée d'un amateur de Bandes Dessinées, membre de l'association « Allauch BD ». L'occasion de découvrir plus de cinquante dessins, véritables œuvres d'art, de la couleur, de l'encre, ou du crayon, d'auteurs bien connus comme Andrae, Baloup, Bézian, Blutch, Cromwell, Cruchaudet, Dumontheuil, Flao, Greg, Henninot, Liberge, Maël, Vaccaro... de quoi surprendre !



FÊTE DES MÈRES

La fête des mères est l'occasion d'offrir un peu d'affection à celle qui nous comble de tendresse ! C'est pourquoi, la Ville d'Allauch a mis toutes les mamans à l'honneur le temps d'une journée. Ainsi, le 24 mai dernier une rose a été distribuée aux enfants de la halte garderie, de la crèche, de l'ensemble des groupes scolaires allaudiens et du collège Yves Montand pour qu'ils les offrent à leur maman.



Ecole maternelle du Logis-Neuf



Collège Yves Montand



Halte-Garderie



Ecole élémentaire du Logis-Neuf

CHASSE AUX OEUFS



La grande chasse aux œufs de Pâques a rassemblé cette année 432 enfants accompagnés de leurs parents au complexe Jacques Gaillard le 21 avril dernier. En ce dimanche pascal, toutes les énigmes ont été résolues et tous les œufs en chocolat découverts pour le grand plaisir de tous les gourmands.

Réservée aux enfants jusqu'à 11 ans, la chasse s'est terminée par le tirage au sort de la tombola, mettant en jeu deux œufs d'un kilo. Les heureux gagnants 2019 sont Anton, pour les moins de 5 ans et Valentin, pour les plus de 5 ans.

Toutes nos félicitations aux lauréats et un grand merci à tous les participants, petits et grands !



MUGUET 1^{ER} MAI



Le 1^{er} mai, il est de coutume d'offrir un brin de muguet comme porte bonheur.

À cette occasion, la Commune a tenu à offrir un brin de joie et de bonheur aux pensionnaires de l'hôpital d'Allauch, ainsi qu'à ceux des maisons de retraite allaudiennes mais aussi aux bénéficiaires du service d'aide à la personne du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), aux adhérents de l'Energie Solidaire 13 et de la Maison Municipale des Seniors.



SALON DU JEU VIDÉO

UN SUCCÈS QUI SE CONFIRME



Devant la réussite rencontrée lors de la 1^{ère} édition, la Ville d'Allauch en partenariat avec l'association PXL-Organisation, a organisé son 2^{ème} salon du jeu vidéo qui a, cette année encore, rencontré un franc succès. Près de 1500 visiteurs ont participé, tout au long du week-end, au salon du jeu vidéo.



Du rétrogaming et des animations sur consoles et jeux anciens mais aussi des compétitions e-sports : le tournoi « FIFA 19 » et côté nouveauté, le tant attendu challenge « FORTNITE » : il y en avait pour tous les âges et tous les goûts, du néophyte au passionné. Car ce salon se veut, avant tout, intergénérationnel et à vocation pédagogique. Outre l'aspect ludique, il a pour objectif de sensibiliser le public à la dépendance aux jeux afin de différencier ce qui relève de la passion ou de l'addiction.

L'accent a également été mis sur l'impact économique très fort de ce secteur qui génère des milliers d'emplois en France. Les études et métiers liés aux jeux vidéo y était notamment présenté. De quoi susciter des vocations !

Enfin, ce salon a permis de souligner les bienfaits et vertus médicinales des jeux vidéos. Ceux-ci permettent d'offrir de la distraction pour les longues hospitalisations, et d'aider notamment à récupérer des capacités cognitives pour les seniors.

Dispositif de caméras de vidéoprotection, fibre optique, robot programmable, ateliers « paper toys » étaient aussi de la partie sur les stands municipaux du service informatique et de la bibliothèque, de quoi faire une halte et poser quelques instants les manettes.

Les visiteurs se sont, cette année encore, pris au(x) jeu(x) lors de ce week-end hors du temps entre réalité et virtuel.



RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La 2^{ème} édition de la randonnée intergénérationnelle a réuni deux générations pour un parcours ludique de 5 kilomètres sur le Domaine Départemental de Pichauris.



Ainsi, le 15 mai dernier, soixante enfants de 5 à 10 ans, des centres aérés ont pris part à ce moment convivial autour de la nature avec leurs aînés. Il faut aussi saluer l'énergie et la bonne humeur des plus jeunes randonneurs âgés de 3 à 4 ½ ans, pour qui la journée a été adaptée. Pique-nique, chasse aux indices et remise de récompenses ont clôturé la journée.

Un grand merci à tous les enfants, au groupe de randonnée adhérent à la Maison Municipale des Seniors, aux adhérents de l'association « Les Godillots Garriguois », présidée par Colette FLORENS CAPEL, et aux services municipaux, pour leur participation et leur investissement.

Un projet original et un plaisir partagé entre jeunes et moins jeunes à renouveler l'année prochaine !

KARAOKÉ SENIORS



Karaoke du 7 juin dernier des adhérents de la Maison Municipale des Seniors qui ont poussé la chansonnette et fredonné des airs que les moins de vingt ans ne peuvent pas... (mais pas que), avec talent et surtout avec beaucoup de franche rigolade. Car, il y a toujours une bonne occasion pour faire la fête !

L'après-midi s'est terminée par quelques pas de danse et un bon goûter.

CHÈVRES SAUVAGES

Les chèvres sauvages à l'entrée du village sont toujours là pour nous ravir. Dernièrement, de jolis petits chevreaux ont ouvert les yeux sur le sol allaudien.



ILS PARTENT AVEC NOUS

Chaque année, on estime à 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances.

En 2019, pour la 34^{ème} édition, la campagne « ils partent avec nous », se mobilise contre les abandons de chiens et de chats à l'approche des grandes vacances et se donne une nouvelle fois pour objectif de faciliter la vie des propriétaires d'animaux afin d'organiser les vacances de leurs compagnons à quatre pattes.

Pour que la période des vacances reste un moment de détente et de plaisir pour tous, « ils partent avec nous » propose des conseils pratiques pour les possesseurs d'animaux de compagnie.

Que vous partiez avec votre animal en France ou à l'étranger, en voiture ou en avion, ou que vous le fassiez garder (visites quotidiennes ou gardes à domicile...), il existe une solution pour toutes les situations !

Les propriétaires de chiens et de chats peuvent ainsi découvrir sur le site « ilspartentavecnous.org » des informations utiles et les formalités à anticiper pour partir avec son animal, ou pour choisir le mode de garde le plus adapté à sa personnalité et à ses besoins.



ALLAUCH, PRODUCTEUR DE DÉCORS NATURELS



Tournage du clip de Neskoh

L'Usine Electrique a accueilli de nombreux tournages dernièrement : un shooting pour la marque de vêtements « Streetwear Waxx » à la fin du mois de mai, le film de fin de cycle des étudiants de l'école «les Ateliers de l'image et du son » début juin ainsi que le tournage du clip du chanteur Neskoh également début juin.

Un engouement qui confirme la vocation artistique de ce site, qui accueille aussi bien des expositions et des visiteurs que des caméras et des professionnels. Nos belles collines ont, une nouvelle fois, servi de décor, en avril, au tournage d'un nouvel épisode de «Plus Belle La Vie».

Des sites d'exception et un service municipal dédié au développement économique et cinématographie permettent à notre Commune d'accroître son activité audiovisuelle.



Tournage d'un épisode de «Plus Belle la Vie»

PLAN CANICULE RECOMMANDATIONS

La chaleur fatigue, elle peut entraîner de graves problèmes de santé comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Ces risques surviennent lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle. C'est pourquoi des dispositifs ont été mis en place pour prévenir et protéger les plus fragiles dès les premiers jours de fortes chaleurs.

EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELÉZ LE 15



@MinSoliSante



Ministère des Solidarités
et de la Santé

Afin de lutter contre le risque d'accident, le Centre Communal d'Action Sociale d'Allauch (CCAS) dispose d'un registre nominatif où sont recensées les seniors, personnes isolées, fragilisées ou souffrant d'un handicap vivant à domicile.

Pour bénéficier de l'intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du «plan alerte canicule» il suffit de s'inscrire ou inscrire un proche au dispositif Canicule mis en place par le CCAS. Quelques précautions de base et des gestes simples pour un été sans difficulté :

- En journée, fermer les volets, les rideaux... et tout ouvrir la nuit ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires ;
- Mouiller le corps sans se sécher ;
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour ;
- Pour éviter la déshydratation, ne pas consommer d'alcool, éviter les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées, consommer des fruits et des crudités, manger normalement même sans faim ;
- Éviter les activités physiques (sports, jardinage) ;
- La prise de médicaments doit aussi appeler à la vigilance, certains d'entre eux favorisent la déshydratation.

En cas d'épisode caniculaire et pour tout symptôme inhabituel n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien. Le Centre Communal d'Action sociale se tient également à votre écoute, contactez-le.

Plan Canicule un numéro d'information est disponible 24h/24h du 1^{er} juin au 31 août :
Canicule Info Service (appel gratuit) 0 800 06 66 66



Contact :
Centre Communal d'Action Sociale
355, Av du Général de Gaulle
Tél. : 04 91 10 44 30

LES NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES D'ALLAUCH

« L'ATELIER DES MOULINS »

Atelier de sérigraphie, impression sur tous supports, vente d'articles cadeaux, objets souvenir et publicitaires.

Richard BUONI
3, rue des Moulins

☎ 06 81 39 71 21

📧 serigraphie13@gmail.com

« STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER » - Agence immobilière

Joël PHILIPPE
670, Av du Canton Vert

☎ 04 91 08 59 52

📧 www.stephaneplazaimmobilier-allauch.com

« LA PETITE FRANÇAISE BIO » - Commerce bio de vrac

Caroline REY
22, rue Frédéric Chevillon

☎ 06 17 57 11 41

📧 <https://lapetitefrancaisebio.com>

Ouverture du mardi au samedi de 9h15 à 13h et de 15h à 19h. Un dimanche sur deux de 9h15 à 13h.

« SENTEUR ET COCOONING »

Artisan - fabricant de bougies
Emma LISBONIS

24, rue Frédéric Chevillon

📧 www.senteursandcocooning.com

Changement de propriétaire

« O'SAINES SAVEURS » - Primeur

Nizar ROUISSI
Le Clos du Puisatier

60, avenue Marcel Julien

☎ 04 13 24 32 55

Ouverture du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h45.

Le dimanche de 8h à 13h.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

MAISON EMPLOI

**Un outil de proximité au service des Allaudiens
Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus
scolarisé, vous cherchez une formation, un emploi ?
Venez rencontrer la Mission Locale .**

Les Missions Locales sont des organismes nationaux chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. La Ville d'Allauch dépend de la Mission Locale Castellane (67 avenue de Toulon, Marseille 6e), la Municipalité a fait le choix d'avoir une permanence à Allauch. C'est ainsi que le jeudi matin, tous les 15 jours, Madame Rania BAZIZI, Conseillère Mission Locale, reçoit les jeunes Allaudiens de 16 à 25 ans afin de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle en apportant à chacun, un accompagnement ainsi que des solutions personnalisées. La Mission Locale a 3 pôles de compétences : Formation et Orientation, Vie Sociale, Emploi.

Pour prendre rendez-vous avec la Mission Locale, appelez la Maison de l'Emploi.

Un nouveau service à la Maison de l'Emploi : à compter d'octobre 2019, nous vous proposerons de participer à un atelier de simulation d'entretien avec un professionnel.

Comment réussir un entretien d'embauche ? C'est une question importante, car même si l'on correspond au profil recherché, on échoue souvent car on est stressé, déstabilisé.

La simulation d'entretien consiste à préparer une situation en la répliquant avant de la vivre.

Afin de vous aider dans cet exercice, la Municipalité va signer une Convention d'Accueil de Collaborateur bénévole avec Monsieur Henri RICHARD, Directeur Régional des Ventes chez L'Oréal Division Grand Public France. En effet, il sera à la retraite au mois de septembre et, ne souhaitant pas rester inactif, nous a proposé ses services. Grâce à sa grande expérience professionnelle, Monsieur RICHARD vous aidera à analyser vos points forts et vos faiblesses, afin de vous améliorer et d'être prêt pour votre prochain entretien d'embauche, bien réel cette fois !

Vous êtes intéressé(e) ?

Appelez la Maison de l'Emploi

**Maison de l'Emploi
Place Bernard Monge - Bd Ange Martin
Tél. : 04 86 67 46 40 - Fax : 04 86 67 46 41
Mail : emploi@allauch.com**



ALLAUCH CONSERVE SON ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN

Pour la 5^{ème} année consécutive, Allauch décroche une étoile au Guide Vert Michelin. Celle-ci, attribuée en fonction de 9 critères, permet à notre commune d'apparaître dans le célèbre guide en tant que « ville et site remarquable à visiter ». Authenticité, beauté des lieux, qualité de la visite... autant de points sur lesquels se sont basés les enquêteurs pour décerner à notre village cette distinction. Distinction dont se félicite notre Maire, Roland POVINELLI, car elle vient récompenser les efforts menés depuis de nombreuses années en faveur de la préservation du patrimoine allaudien afin de rendre notre ville toujours plus attrayante.



Boulogne-Billancourt, mars 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre ville :
bénéficie de **1 étoile*** dans la nouvelle édition 2019 du Guide Vert MICHELIN.

Les étoiles des Guides Verts Michelin sont attribuées en fonction de neuf critères, discutés et validés par notre équipe d'éditeurs et d'auteurs.

* Une étoile (*) signifie intéressant, deux étoiles (**) mérite un détour et trois étoiles (***) vaut le voyage.

L'autocollant, ci-joint, reprend cette distinction. Il vous permettra de communiquer auprès de votre public. N'hésitez pas à le mettre en évidence. Il est millésimé, par conséquent il sera mis à jour tous les ans.

Vous pouvez informer vos communautés de ces nouvelles étoiles sur les réseaux sociaux en mentionnant notre compte @MichelinVoyage et le hashtag #GuideVertMichelin.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Philippe Orain
Directeur de publication

LA 1^{ERE} NUIT DU SPORT A ÉTÉ UNE RÉUSSITE



La Ville d'Allauch a organisé, en partenariat avec l'Aquatic Club Allaudien, le 25 mai dernier, la première nuit du sport.

Les objectifs de cette nouvelle manifestation étaient de proposer des activités sportives en horaires décalés et de créer des rencontres à travers ce dispositif intergénérationnel et surtout familial.

L'objectif a été atteint avec la participation de 90 personnes (le nombre de places étant limité à 100) qui se sont affrontées cordialement dans un esprit convivial et familial. Cela correspond parfaitement à la vision de la Municipalité et de son Maire Roland POVINELLI : développer un sport de loisir pour le plus grand nombre.

Au programme de cette 1^{ère} édition :

18h30 à 19h00 : Accueil des participants,

19h20 : Démonstration d'une chorégraphie d'une équipe de natation synchronisée du club « Aquatic Club Allaudien ».

Test de nage pour les moins de 12 ans.

19h30 : Début des activités :

- Aquagym,
- Initiation à la natation synchronisée,
- Parcours ludiques
- Water-polo

21h15 : Championnat amical de natation par âge, individuel et en relais,

Résultat de la compétition amicale de natation :

- Individuel 6-8 ans : VIGNANE Handinahiko
- Individuel 9-11ans : BARDON Mahault
- Individuel : 12-15 ans : BARDON Mahault (surclassée)
- Individuel +16 ans : MEIGNAL Justin
- Relais par 2 : Stéphane MURER et Jules RIGOLINI

Une belle réussite.

Merci aux participants et aux organisateurs.

OUVERTURE DU TÉLÉSERVICE D'INTERROGATION DE LA SITUATION ÉLECTORALE (ISE)

La téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

Ce téléservice est disponible à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si au terme de votre recherche, vous ne vous êtes pas trouvé, contactez le service Elections au 04.91.10.48.75 ou au 04.91.10.48.86. Vous pouvez également faire votre demande en ligne sur le site «service-public.fr»

Ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.

OUVERTURE DE CLASSE

Ouverture d'une classe à la rentrée : La Direction Académique a accordé à Allauch l'ouverture d'une dixième classe à l'école élémentaire de Pié d'Autry, pour la rentrée scolaire de septembre 2019, comme la Municipalité et les familles Allaudiennes le souhaitaient.

PIERRE JAUSSANT, NOUVEAU CENTENAIRE ALLAUDIEN

Né le 11 juillet 1919 dans les Hautes-Pyrénées, Pierre JAUSSANT soufflera prochainement sa centième bougie. Arrivé à Allauch en 1954 après son mariage avec Marthe, née AUGIER, il n'a plus quitté cette ville qui l'a si bien accueilli.

Engagé à 18 ans, ce militaire de carrière a servi dans l'infanterie pendant vingt-cinq ans. De cette époque, il garde dans sa mémoire encore bien intacte, des événements qui ont marqué l'Histoire.

Retraité de l'armée en 1963, Pierre et son épouse profitaient des choses simples de la vie. Avec leur camping-car, ils sillonnaient l'Europe durant plusieurs mois, car comme dit le proverbe « les voyages forment la jeunesse ».

Mais, les bons restaurants «forment le goût». C'est pourquoi en bon epicurien, avec Marthe, tous les dimanches ils n'hésitaient pas à faire plusieurs kilomètres pour manger un bon repas.

Encore aujourd'hui, cet amateur des bonnes tables va tous les midis au restaurant.

Passionné de lecture et de politique, Pierre prend la vie avec beaucoup de sérénité et ne peut résister à un bon verre de vin et un chocolat noir.

La Ville d'Allauch tient à lui souhaiter un joyeux anniversaire et de belles années remplies de bons petits plaisirs.



DÉCÈS D'ÉLISABETH GALLET DE SANTERRE



Elisabeth GALLET de SANTERRE s'est éteinte le 15 mai 2019 à l'âge de 68 ans. Allaudienne depuis 1977, elle était l'épouse de Georges GALLET de SANTERRE, ancien dirigeant du laboratoire d'analyses médicales d'Allauch, avec qui elle avait travaillé de nombreuses années avant d'ouvrir un centre d'esthétique et de coiffure pendant près de 20 ans.

Conviviale, élégante et généreuse, Elisabeth était bien connue et appréciée de tous les Allaudiens, comme en a témoigné la présence des très nombreuses personnes venues lui exprimer une dernière fois leur amitié lors de l'office religieux en l'église Saint-Sébastien, le 20 mai dernier.

Dans ce moment de peine, la Municipalité tient à exprimer à son époux, ses enfants, ses petits-enfants, parents et amis, ses plus sincères condoléances.

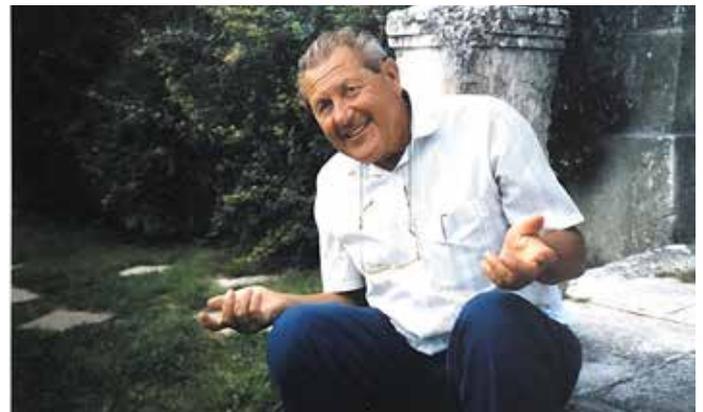
JEAN-LOUIS BRUNET NOUS A QUITTÉS

Jean-Louis BRUNET s'est éteint à l'aube de sa 90^{ème} année. Fils du docteur Louis BRUNET, ancien Maire d'Allauch, témoin et acteur d'une belle histoire de vie, d'amour et de partage avec un village, celui d'Allauch qui l'a vu naître et grandir, il repose désormais aux côtés de ses parents au cimetière d'Allauch.

Une belle histoire commencée en 1929, année mémorable où son père, le docteur Louis BRUNET devient à la fois « Père et Maire », comme se plaît à le rappeler son ami d'enfance Jean-Pierre ARDISSONE. En effet, il fût Maire d'Allauch de 1929 à 1967, avec une interruption entre 1940 et 1944

Au chemin du Guéridon, dans la maison familiale, la vie est intense pour Jean-Louis, partagée entre la chaleur d'une grande famille, l'attention de ses trois sœurs, le travail de son père et la découverte d'un monde artistique et culturel avec de nombreuses rencontres, Marie MAURON, Marcel PAGNOL... et bien d'autres encore mais surtout la musique.

Après un périple au Maroc à Casablanca, en 1958, Jean-Louis rentre à Allauch et se remet aussitôt au service de son village, participant activement à sa vie associative à travers en particulier le foyer culturel l'Oustau d'Alau



dont il devient l'un des membres les plus actifs.

Il s'essaie même à la politique à la mort de son père, et est élu dans la municipalité du nouveau Maire, Pierre AUDOUBERT. Puis c'est en 1969 le départ pour les Baux de Provence où il crée avec son épouse Jacqueline le magnifique hôtel du Mas d'Aigret.

Humanisme, générosité, charme, charisme, et amour de la vie resteront à jamais comme souvenirs de cet homme dans les mémoires des nombreuses personnes présentes, venues lui rendre un dernier hommage dont Hélène ABERT, Première Adjointe, représentant le Maire, Roland POVINELLI.

Dans cette épreuve, la Municipalité adresse à son épouse Jacqueline, ses enfants Geneviève, Louis et Alain, ses petits-enfants Martin, Pascaline, Maëlle, Louise et Baptiste et à tous ses proches ses plus sincères condoléances.

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Des finances communales en bonne santé et l'ouverture du lycée à la rentrée 2019

Comme les mauvaises nouvelles se propagent plus vite que les bonnes, surtout de la part de nos adversaires, nous souhaitons parler de ce qui va bien dans notre commune. Nous allons nous arrêter sur deux dossiers importants : les finances communales et l'ouverture du lycée d'Allauch.

La Commune d'Allauch est bien gérée. Notre majorité s'est prononcée favorablement sur le compte administratif de l'année 2018 (il s'agit du document qui retrace les recettes et les dépenses du budget de l'année).

Tout d'abord, les taux d'imposition votés par la Commune n'ont pas augmenté, ils ont même baissé depuis 2014.

Grâce à la poursuite de notre gestion rigoureuse, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et elles n'ont évolué que de 1,98 % soit l'inflation constatée sur l'année 2018.

Enfin, nous avons continué d'équiper la commune en finalisant les travaux de la piscine, le centre technique municipal et l'école des Gonagues ; d'autres travaux ont été engagés comme la cuisine centrale qui nous permettra de conserver une restauration scolaire de qualité préparée

Notre groupe RN a voté contre le budget présenté en séance du 28 mars. Nous avons dénoncé l'augmentation importante et masquée de la taxe d'habitation. La majorité qui voudrait bien faire croire que les impôts n'ont pas augmenté à Allauch, souligne que cette taxe est stable. Elle oublie de dire qu'elle a voté une diminution de l'abattement à la base, ce qui entraîne une augmentation

À l'approche de la période estivale, je salue les très nombreux bénévoles des associations culturelles et traditions, sportives qui animent notre commune tout au long de l'année ! Je vous souhaite à toutes et à tous

Plus de sécurité pour notre collègue Yves-Montand

Avec le conseiller départemental Bruno Genzana, nous avons effectué une visite le 16 mai pour annoncer

SENIORS D'ALLAUCH :

Suite à l'exclusion de certains séniors d'Allauch de manière arbitraire par la mairie d'Allauch et le mutisme total de cette dernière, les séniors d'Allauch ont réagi de manière positive en ne comptant que sur leur courage et leur bonne humeur.

Redynamisation du centre villageois

Bienvenue aux commerçants nouvellement installés au cœur du village, la petite Française bio et le royaume des

sur place pour les enfants des écoles, la rénovation de la pelouse du stade de Pié d'Autry, le restaurant scolaire d'Allauch centre et la réalisation du centre culturel de l'Usine Electrique à l'entrée du village. Vous le voyez, nous maintenons la qualité de vie à Allauch sans faire payer les contribuables allaudiens.

L'autre bonne nouvelle est l'ouverture du lycée d'Allauch en septembre 2019. Là aussi, nos adversaires se réjouissent de l'ouverture du lycée en oubliant de rappeler grâce à qui il a vu le jour. Depuis 1975, Roland Povinelli se bat pour qu'un lycée soit réalisé à Allauch. Il n'a jamais relâché la pression sur les autorités et les élus grâce au soutien indéfectible de la population. Il a su transcender les clivages politiques pour que ce projet qui lui tenait à cœur devienne une réalité. Dès la prochaine rentrée, 7 classes de seconde seront accueillies au lieu de 5. Tous les enfants d'Allauch pourront donc poursuivre leur scolarité dans notre commune.

Un grand merci à tous ceux, élus de tous bords, population et collectif « un lycée pour Enco-de-Botte » qui, depuis de nombreuses années, se sont battus pour cet équipement.

Le groupe Allauch d'Abord

systématique de l'impôt en question! Soit : 96 Euros par foyer fiscal, de l'aveu même de l'adjoint au budget et plus d'un million et demi d'euros qui auront été récoltés par la commune à ce titre...dans les poches du contribuable!

**Allauch fait front
Rassemblement Bleu Marine**

un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour l'inauguration du lycée Enco de Botte d'Allauch !
monique.robineau@cegetel.net

Ensemble pour Allauch

la réalisation de 790 000€ de travaux pour sécuriser l'établissement (sas à l'entrée, vidéosurveillance...) d'ici janvier 2020.

lioneldecala@yahoo.fr

Non inscrit

C'est ainsi qu'a été créée une nouvelle association dédiée à « tous » les séniors désireux de participer à diverses activités sans distinction de race, de sexe ou de religion. Bravo à eux !! une belle leçon d'espoir et de démocratie. Vous pouvez me faire part de vos idées ou avis :
contact@luciedesblancs.fr

Allauch le Renouveau

abeilles. Tout mon soutien aux commerçants qui se battent au quotidien pour continuer à faire vivre notre beau village.
veronique.seguin13@orange.fr

Non inscrite

Allauch

TOUS LES DIMANCHES MATIN



le **Marché**
Bio 
d'Allauch

DE 8H00 À 13H00

PLACE PIERRE BELLOT • ALLAUCH-VILLAGE

RENSEIGNEMENTS : MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE • 04 91 10 49 20

